

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SU

Colloque des archéologues du Québec à Sainte-Foy

L'Association des archéologues du Québec tiendra son 2e colloque annuel, demain, à 9h30, et samedi, au motel Universel, 2300 chemin Sainte-Foy à Sainte-Foy. L'étude portera sur: "L'analyse des données en archéologie: réflexions méthodologiques".

Brunch familial

Un brunch familial, organisé par le comité féminin de la Fondation du collège de Lévis, aura lieu dimanche, entre 11h et 15h, au collège de Lévis, 9 rue Mgr-Gosselin. Pour détails, composez 837-5036.

Caféine

Le Laboratoire des sciences de l'activité physique du PEPS de l'université Laval est à la recherche de personnes du sexe masculin, sédentaires, qui ne consomment pas de café sur une base régulière. Pour détails, joindre Eric Poehman à 656-2711 ou à 681-2679.

Concert sacré

Un concert sacré avec Benoit Boutet, ténor, Claude Deltell, violoniste, et Pierre Rousseau, organiste, sera présenté dimanche, à 20h30, à l'église Sainte-Odile, rue des Chênes ouest à Québec. Pour renseignements, composez 623-9424.

Famille et foi

La 7e session de "Famille et foi" aura lieu dimanche, de 13h30 à 17h30, au Montmartre canadien, 1679 chemin Saint-Louis à Québec. Le thème sera: "L'éducation, mouvement d'amour". Pour détails, composez 681-7357.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Fête de l'Espoir

Une fête de l'Espoir avec le Théâtre du Monde, le panel de l'Espoir, un souper de la faim et un spectacle aura lieu dimanche, de 16h à 19h, au YMCA, 835 boulevard Saint-Cyrille ouest à Québec. Pour renseignements, composez 527-2513. Il y aura aussi ramassage de vieux journaux.

Généalogie

Toute personne d'origine malouine ayant déjà reconstitué sa généalogie est priée de communiquer avec l'Association Québec-France, Commission nationale de généalogie, 9 place Royale, Québec, G1K 4G2, à l'attention de Esther Taillon Oss. Pour détails, composez 643-1616 ou 681-6584.

Marché aux puces

La Coopérative régionale des consommateurs de Tilly tiendra un marché aux puces (de vêtements et d'accessoires d'enfants), samedi, de 11h à 13h, au Cooprix de Saint-Nicolas, 845 rue Marie-Victorin, et dimanche, de 11h à 13h, au Cooprix de Sainte-Foy, 3355 rue de la Pérade.

Phytothérapie

Une soirée d'information sur la phytothérapie (santé par les plantes) sera tenue au Centre d'épanouissement psycho-corporel par M. Camyl Boulé, demain à 19h30, au 675 rue Marguerite-Bourgeoys (local 305). L'entrée sera gratuite.

Patro-lapins

La campagne annuelle de la vente du lapin en chocolat en fa-

veur du patro Roc-Amador prendra fin le 19 mars. L'objectif est l'écoulement de 80,000 lapins. La campagne est organisée par les Chevaliers de Colomb de Limoilou. Pour des commandes de lapins, composez 524-0110.

Personnes seules

L'organisme Féminin-Masculin-Pluriel qui regroupe des personnes seules de 30 à 55 ans s'associe au quille-o-thon des Grands Frères en organisant un tournoi de quilles pour samedi, de 17h à 19h, à la salle Montmartre, 160 rue du Sacré-Coeur à Québec. Pour détails et inscription, composez 681-3501 ou 659-3441.

Stage de danse

La corporation de Danse Attitudes Inc. organise un stage de danse pour les personnes de 7 à 16 ans, pour samedi entre 9h et 15h, à la villa Saint-Vincent de Charlebourg (locaux de la bibliothèque municipale). Pour détails, composez 628-6194.

Société d'étude

La Société d'étude et de conférences, section Québec, tiendra une réunion lundi, à 15h, au Cercle universitaire. Monique Plamondon, écrivain, traitera le sujet: "Comment apprivoiser vos ancêtres".

Rapports d'impôts

Le Cercle d'entraide communautaire MOD aidera, lundi, à la préparation des rapports d'impôts au 255 rue des Peupliers ouest. Pour détails, composez 626-2405.

Le développement de Lebourgneuf en marche

par Pierre-Paul NOREAU

Autrefois Collectivité Nouvelle, aujourd'hui Les Hameaux de la Nouvelle-France, le développement du secteur Lebourgneuf à Québec n'a pas perdu entre-temps la confiance de son promoteur.

La Société immobilière Cambec, du groupe français Leroy, lance effectivement une action afin de mousser la première phase de ce développement d'envergure. Sur une étendue de 4,000,000 de pieds carrés de terrain, Les Hameaux de la Nouvelle-France devraient permettre, d'ici deux ans, la construction de 675 unités de logement, si les prévisions optimistes du président Jean-Paul Leroy se réalisent.

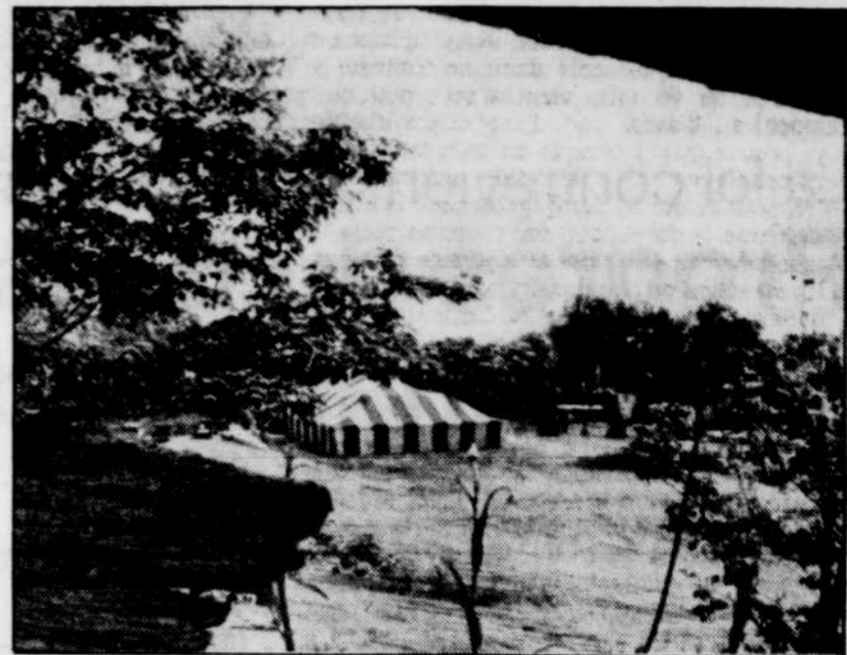
Les projets de construction de ce secteur ne sont pas d'hier. C'est en 1975 que le groupe Leroy parvenait à constituer sa banque de terrains totalisant actuellement 16,000,000 de pieds carrés. La première phase des Hameaux se concrétisera toutefois d'une manière très différente de ce qui était prévu à l'origine.

Du concept des villes nouvelles au départ, on a opté pour celui de l'habitation intégrée à l'environnement. On a donc oublié les corridors piétonniers de plexiglass longeant les habitations futuristes pour offrir plutôt les parcs linéaires et une grande diversité d'habitations. On retrouve dans cette première phase les différents types d'habitation, de la maison unifamiliale aux immeubles à logements multiples en copropriété en passant par les maisons jumelées et en rangée.

Au total, les investissements devraient représenter environ \$35 millions. Pour la ville de Québec, ce

projet pourrait éventuellement permettre de ramener une partie de sa population expatriée vers les secteurs périphériques, tout en représentant, par ailleurs, un apport en revenus appréciable. Le territoire

entre les Galeries de la Capitale et le centre commercial Lebourgneuf est depuis trop longtemps selon les autorités municipales québécoises, un secteur d'un fort potentiel inexploité.



L'imposition de la taxe sur le divertissement pourrait sérieusement embarrasser la direction du théâtre d'été Paul-Hébert.

St-Jean (I.O.) impose une taxe de 10% sur le divertissement

par Gérald OUELLET

Le conseil municipal

de Saint-Jean sur l'Île d'Orléans a procédé à l'adoption définitive d'un règlement concernant les modalités sur les droits aux divertissements lui permettant de prélever une taxe de 10 pour 100, sur les organismes de spectacles opérant sur son territoire.

De plus, le conseil s'est adressé à la Commission municipale du Québec pour connaître le pourcentage du budget qu'elle pourra consacrer à la redistribution des subventions aux différents organismes de divertissement, établis sur son territoire. C'est pourquoi la décision du conseil, à ce sujet, ne sera pas connue avant quelques semaines.

Au moment de l'adoption de ce nouveau règlement, Me Alain

Turgeon, un actionnaire des Productions Paul Hébert Inc. avait rappelé au maire Roland Bonsaint l'apport culturel et économique du théâtre d'été pour les citoyens et les entreprises commerciales de l'île. Il avait souligné que les Productions Paul Hébert Inc. n'ont pas eu de subventions tant du fédéral que du provincial et la municipalité de Saint-Jean n'a pas eu à verser un seul sou pour l'infrastructure du théâtre.

Pour le moment, Me Turgeon a laissé planer la possibilité que les Productions Paul Hébert Inc. cessent les activités au théâtre d'été. Il a également précisé qu'il s'agissait d'une entreprise privée qui ne peut pas se permettre d'accumuler des déficits, année après année.

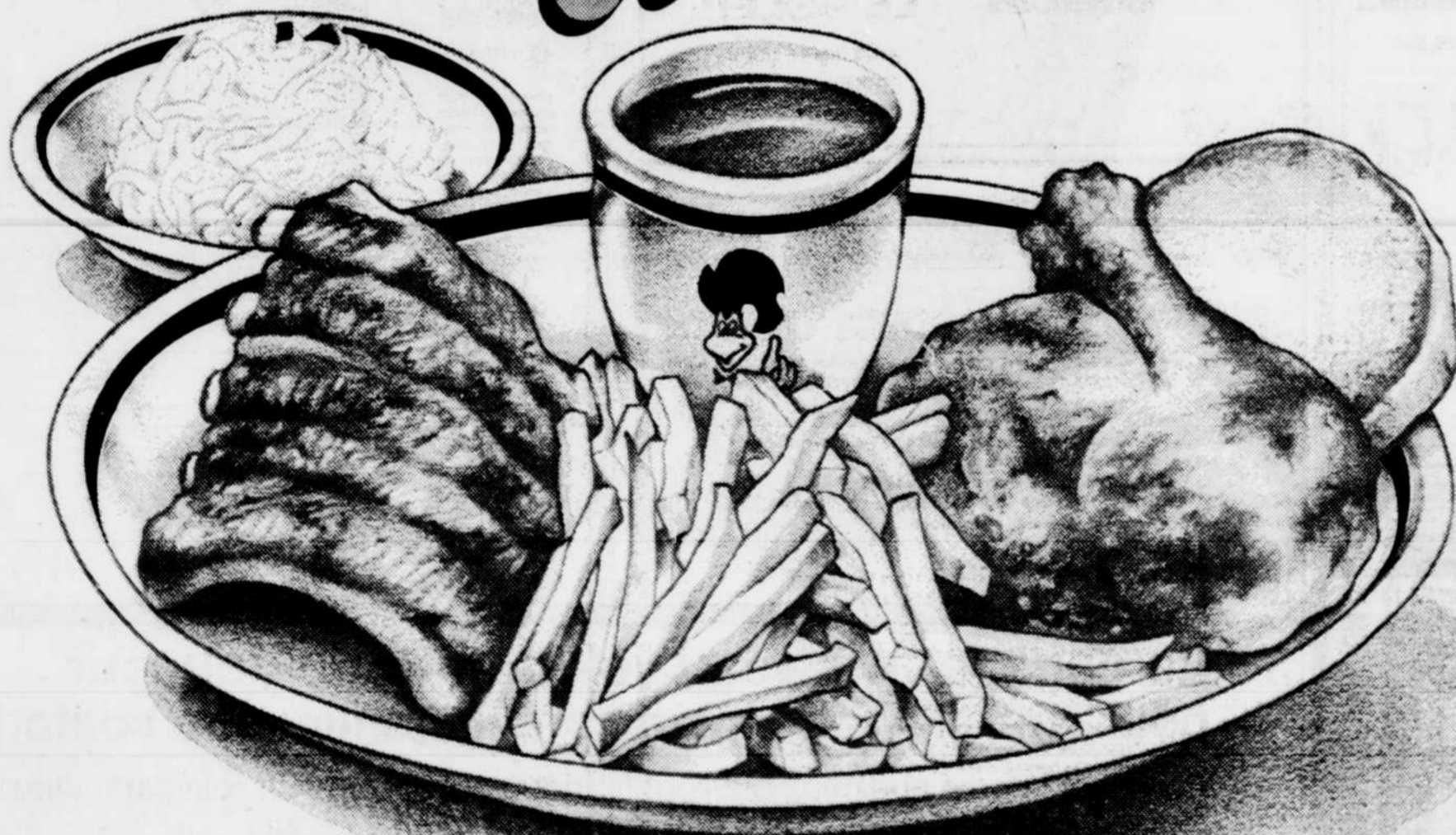
Enfin, le conseil municipal n'est pas contre le théâtre d'été et compte rencontrer prochainement les actionnaires des Productions Paul Hébert Inc., dès qu'il aura reçu sa réponse de la Commission municipale du Québec. On discutera alors des possibilités d'accorder une subvention au théâtre, selon les barèmes à déterminer entre les deux parties.

Incendie d'origine criminelle

L'enquête menée par l'investigateur André Savard, du Commissariat des incendies du Québec, a confirmé que l'incendie d'hier matin dans la 11e Rue, à Québec, était bien d'origine criminelle, mais aucun suspect n'avait été arrêté, hier soir. Les dommages sont estimés à \$100,000.

Le feu a été allumé dans les premières marches de l'escalier du hangar situé en arrière du 390, 11e Rue, et il s'est propagé jusqu'au toit avant que les pompiers ne parviennent à l'éteindre. Il a aussi pénétré dans le logement du deuxième de cette maison de trois étages dont le toit a été endommagé et qui est ainsi inhabitable. La maison voisine de trois étages a également subi des dommages.

NOUVEAUTÉ St-Hubert



Du poulet et des côtes levées!

Essayez notre nouvelle assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert! Vous n'en reviendrez pas! Un quart de poulet St-Hubert, cuisse ou poitrine, rôti à la broche juste comme vous l'aimez, accompagné d'une portion de côtes levées délicatement fumées et marinées, grillées à point et relevées d'une délicieuse sauce à côtes levées spécialement conçue à la façon St-Hubert. Bien sûr, l'assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert vous est servie avec la salade de chou, les frites, le pain et la sauce St-Hubert!

Vous pourriez même choisir de prendre toute une assiette de côtes levées.

Dégustez-les tranquillement à la salle à manger St-Hubert, prenez-les au comptoir de commandes à emporter, au service à l'auto.

L'assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert est apprêtée selon la tradition St-Hubert.



Tout pour plaire!®

Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés - Canada 1982 - LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTEE, Laval, P.Q., Canada

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

affaires urbaines



Marine marchande... à l'eau!

QUÉBEC — De passage à Québec, cette semaine, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a expliqué ne pouvoir donner suite à la pétition des employés des Chantiers Davie qui réclament que le gouvernement fédéral mette de l'avant sa marine marchande. Le contexte ne permet pas de se lancer dans un tel projet, pour l'instant, et, d'autre part, l'expérience d'autres pays prouve que la période est bien mal choisie pour cette aventure, a fait valoir le ministre. En outre, pour ce qui est des fréquences pour la marine canadienne, le dossier suit son cours normal et la décision devrait être prise au cours de l'été pour la construction ou non des navires, et surtout par qui elle sera faite, a expliqué M. Lamontagne.



Photo: gouvernement du Québec

Au début de mai, un kiosque touristique sera installé à l'entrée de l'île d'Orléans, au carrefour du chemin Royal et de la route Prévost. Un index sur les ressources de l'île sera à la base de l'information qui y sera émise.

Subvention pour la réalisation d'un index touristique

par Gérald OUELLET

Dans le cadre des programmes de développement communautaire du Canada, la Chambre de commerce de l'île d'Orléans a obtenu une subvention de \$6,392 pour parrainer un projet de concertation touristique à l'île. Ce projet emploiera trois personnes pour la durée du projet, c'est-à-dire 20 semaines. C'est ce qu'a confirmé, hier au SOLEIL, la directrice de ce projet, Mme Diane Bélanger.

Les objectifs de l'équipe sont de fournir une meilleure documentation aux visiteurs tout en respectant les opinions et suggestions des insulaires.

L'île est un des sites culturels les plus riches en Amérique du Nord. Eglises du 18e siècle, maisons et dépendances ancestrales, paysages se conjuguent à la présence de restaurants renommés, boutiques d'artisanat et activités culturelles de qualité.

L'équipe du projet entend se concentrer sur un inventaire complet des commerces et services, tout en concertant l'action des municipalités, clubs de loisirs et associations.

Au début de mai, on procédera à l'aménagement d'un kiosque touristique au carrefour du chemin Royal et de la route Prévost, à l'entrée de l'île.

Mme Bélanger a précisé que l'équipe est à recueillir des renseignements qui seront compilés dans un index. Ce dernier sera à la base de l'information véhiculée au kiosque touristique. De plus, l'équipe commence à rencontrer les associations. Toute personne intéressée à émettre des opinions peut le faire en rejoignant l'équipe du projet composée de Mme Diane Bélanger, Lise Blouin et Lisette Jalbert, au numéro de téléphone 829-2283.

Un sondage cause une amère déception

par Marcel COLLARD

Le résultat d'une consultation sur l'instauration d'un service de transport en commun dans le secteur de Stoneham-Tewkesbury constitue une amère déception pour Mme Joëlle Burté, qui pilote le dossier des communications au conseil municipal de Stoneham.

Interrogée par LE SOLEIL, hier, Mme Burté a relaté qu'à la suite d'un sondage effectué par la compagnie Transport Duchesneau Inc., proposant un itinéraire et un horaire précis, seulement 26 citoyens ont répondu: 15 négativement et 11 affirmativement.

Pourtant, a-t-elle ajouté, un autre sondage mené six se-

maines plus tôt sur le besoin d'établir un tel service, 300 répondants se disaient favorables au projet. Ce sondage avait été organisé avec les mêmes ressources, par l'intermédiaire d'un journal du secteur et les réponses devaient être déposées dans des boîtes placées à des en-

droits stratégiques.

"J'essaie de comprendre, nous a dit Mme Burté. Les personnes favorables se sont-elles fiées sur la réponse positive du premier sondage et les autres ont-elles craint de subir une hausse de taxe. Je ne m'avoue pas vaincue et avant de classer le dossier, je tiens à

une réponse plus décisive d'un côté ou de l'autre.

"Je suis persuadée qu'il y aurait suffisamment d'usagers pour rentabiliser ce transport. Je m'accorde une quinzaine de jours pour comprendre et planifier une dernière démarche" a conclu Mme Burté.

Action Sainte-Foy

SAINTE-FOY — Le porte-parole du parti Action Sainte-Foy a reproché au maire Louis-Marie Lavoie d'avoir accordé à la firme Mallette, Benoit, Boulanger et Rondeau Inc., le contrat pour la préparation d'un système de gestion budgétaire et comptable sans procéder par un appel d'offres. Le conseiller Gilles Lavoie a prétendu que le conseil aurait économisé de 10 à 20 pour 100 sur le coût du contrat, évalué à \$105,000, en procédant par appel d'offres. Le conseiller Lavoie reproche surtout au maire d'avoir favorisé les comptables qui ont vérifié le "célèbre rapport des dépenses électorales" du Renouveau municipal. Il a aussi fait mention des contributions financières versées au Renouveau municipal par trois comptables et le directeur général de la firme choisie. Le maire Jean-Marie Lavoie a nié que les municipalités de la région et la CUQ aient l'habitude de recourir à un appel d'offres dans un tel domaine et il a demandé pourquoi le conseil de Sainte-Foy devrait pénaliser des gens qui ont souscrit à un parti en se conformant à la loi.

L'aide et non la contrainte

QUÉBEC — Le service d'urbanisme de la ville de Québec a entrepris une "opération-charme" dans la dernière parution de la Gazette de Québec, le journal municipal québécois. Insistant pour que les citoyens de la capitale obtiennent les permis du service d'urbanisme avant d'entreprendre construction ou réparation, on explique dans les deux pages centrales qu'il s'agit d'une façon de protéger la qualité de la vie. Pour contrer la mauvaise publicité occasionnée par certains cas où la ville a refusé d'accorder des

permis, on a choisi d'insister sur les désagréments causés à ceux qui, ayant omis de faire approuver leurs travaux, ont dû recommencer plus loin, démolir ou corriger à grands frais.

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

RADIO SHACK

INSERE DANS CETTE EDITION

Annoncez votre nomination dans

LE SOLEIL

647-3270

vous serez connu du jour au lendemain

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des sciences sociales

SESSION D'ÉTÉ — COURS OFFERTS

La Faculté des sciences sociales offre en mai et juillet 1983, une série de cours de 3 crédits de niveau du 1er cycle et répartis comme suit:

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

- SOC-14945 Mouvement ouvrier et syndicalisme (1re session)
- SOC-16749 Psycho-sociologie (1re session)
- SOC-16735 Langage de la sociologie (1re session)
- SOC-16948 Condition féminine - condition sociale (2e session)
- SOC-16990 Familles et sociétés (2e session)

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

- ECN-11434 Principes d'économie politique I (1re session)
- ECN-11485 Principes d'économie politique II (2e session)

DÉPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES

- RLT-16367 Économie du travail I (1re session)

DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

- ANT-11608 Ethnologie des Inuit (2e session)
- ANT-11609 Ethnologie des Amérindiens (2e session)
- ANT-11610 Anthropologie du Québec français (1re session)
- ANT-13504 Histoire de la pensée anthropologique (1re session)
- ANT-14559 Anthropologie de l'éducation (1re session)
- ANT-16256 Ethnologie de la Caraïbe (2e session)
- ANT-16998 Anthropologie sociale du Moyen-Orient (1re session)

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

- POL-11548 Principes d'administration publique I (1re session)
- POL-11578 Administrations locales et régionales comparées (1re session)
- POL-11554 Politique économique (2e session)
- POL-11562 Système politique de l'URSS (2e session)

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

- PSY-15081 Thèmes contemporains I (1re session) (REM. Psychologie sociale de la famille)
- PSY-16920 Organisation communautaire (1re session)

1re session: 9 mai au 23 juin 1983
2e session: 5 juillet au 12 août 1983

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

- SVS-11638 Théorie de l'apprentissage*
 - SVS-14927 Introduction aux méthodes quantitatives*
- *Ces deux cours sont donnés en trois sessions intensives: du 11 au 14 mai, du 15 au 18 juin et du 10 au 13 août 1983.

Tous ces cours s'adressent tant aux étudiants inscrits dans un programme qu'aux étudiants libres. Ils sont offerts le jour, en semaine. Frais de scolarité: \$22 du crédit.

DEMANDE D'ADMISSION

Les nouveaux étudiants devront faire une demande d'admission LE PLUS TÔT POSSIBLE, comme étudiants libres, en se procurant la formule de demande d'admission au Bureau du registraire. Tél.: (418) 656-3080

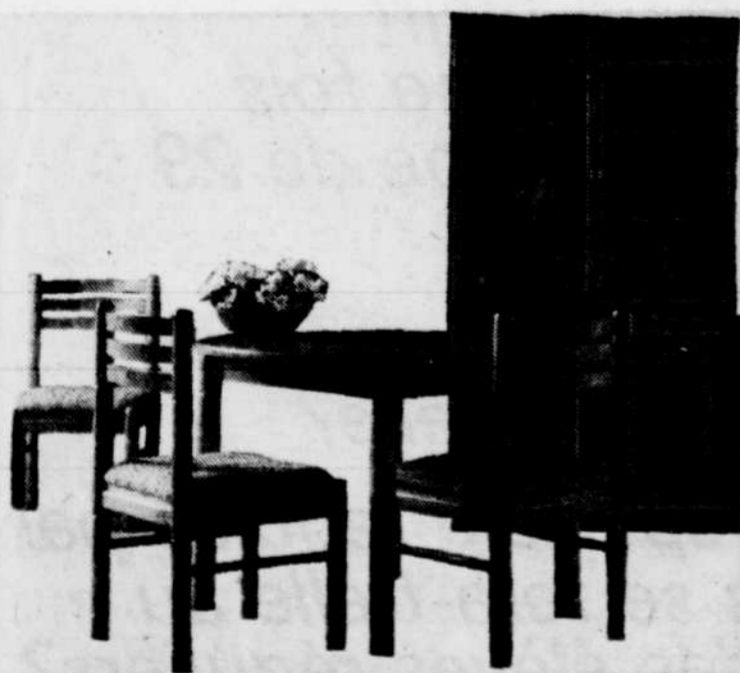
INSCRIPTION

Les étudiants nouvellement admis et les étudiants non pré-inscrits devront se présenter à leur Direction de programme du 2 au 4 mai pour compléter leur inscription.

POUR RENSEIGNEMENTS

- Faculté des sciences sociales
Pavillon De Koninck, bureau 3450
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2615
- Direction des étudiants libres
Pavillon De Koninck, bureau 1207
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3204

Pour ceux qui aiment le vrai bois



OFFRE SPECIALE DU MOIS... PROFITEZ-EN!

Mobilier de chambre modulaire 7 pièces

595\$

Ameublements complets: Mobiliers de cuisine de salon et ce mobilier de chambre 1995\$



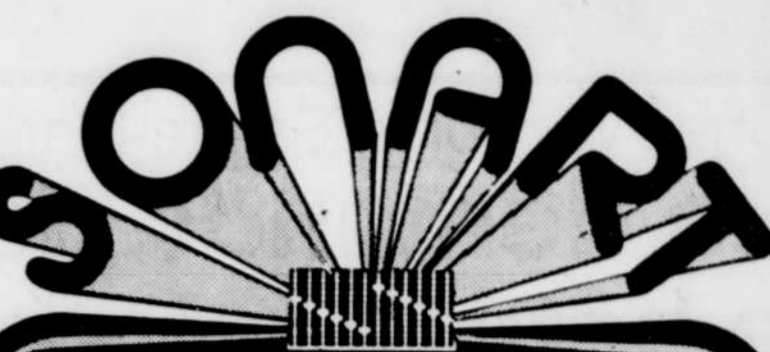
Plusieurs autres modèles disponibles à prix spéciaux. Couleurs: blanc, amande, noir, gris, chêne, bourgogne.

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC.

Stationnement à côté du magasin

155, Marie de l'Assomption, Québec, P.Q. J1R 1S8

3 étages de meubles



3 DERNIERS JOURS PROFITEZ-EN!

VENTE 6 À 12 MOIS SANS INTÉRÊT

HITACHI

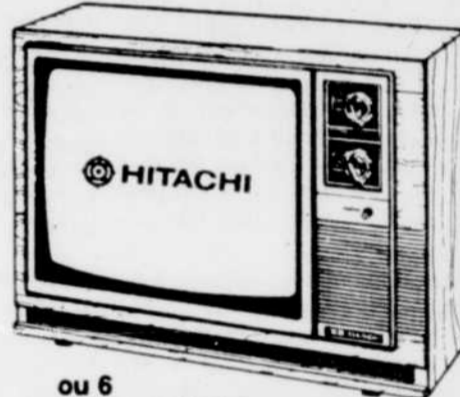
Téléviseur

HITACHI

20" couleur, 100% transistorisé. Garantie 3 ans, pièces et main-d'œuvre. 20 ans sur les pièces transistorisées.

SPECIAL

558\$



ou 6 versements de 93\$ (taxe en sus)

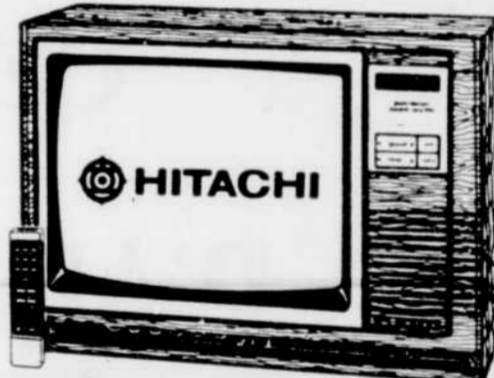
Téléviseur

HITACHI

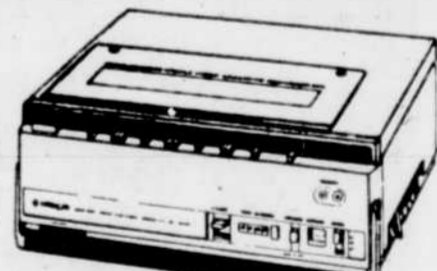
couleur, 105 canaux, câble sélecteur intégré avec télécommande infrarouge. Garantie de 20 ans sur les pièces transistorisées.

SPECIAL

798\$



ou 6 versements de 133\$ (taxe en sus)



VIDEO PORTATIF

HITACHI

SPECIAL

Programmable 14 jours à l'avance. Arrêt sur image.

1249\$

ou 6 versements de 208,17\$ (taxe en sus)



Mini-chaîne stéréo

HITACHI

TABLE TOURNANTE

Modèle HT-21, avec retour automatique.

RECEPTEUR

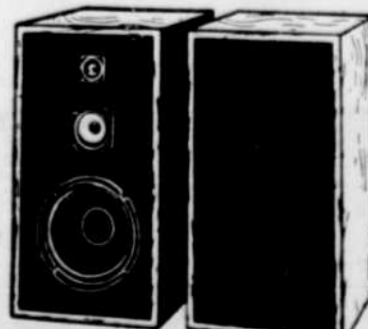
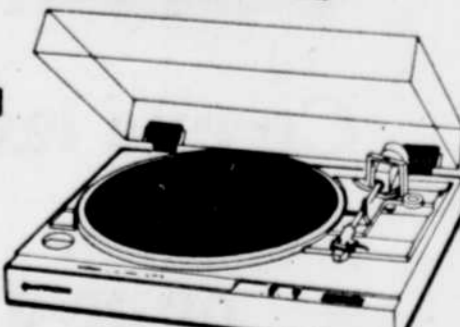
SR-2001, AM-FM stéréo, puissance de 40 watts RMS totale.

ENCEINTES ACOUSTIQUES

Modèle HSP-305, 3 voies, capacité de 50 watts chacun.

Pour l'ensemble

495\$



ou 6 versements de 82,50\$ (taxe en sus)

LEVIS & TRANS-CANADA OUEST 833-6261

SAINT-NICOLAS CENTRE NORMANDIE 831-1164

QUÉBEC 11, SAINT-CYRILLE OUEST 522-5625

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD



Plus de 1,000 cégépiens ont tenu une réunion au sujet du calendrier scolaire.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Fin de session: 20 mai au cégep de Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les étudiants du cégep de Rimouski ont entériné hier l'entente survenue entre l'association étudiante et le conseil d'administration du cégep, au sujet du calendrier scolaire, et qui a fait suite au rassemblement de la veille, auquel ont participé plus de 1,000 étudiants.

Selon cette entente, les étudiants pourront terminer leur session le 20 mai, soit après 70 jours de cours, au lieu des 75 jours obligatoires et des 82 jours prévus. Les étudiants ont également obtenu qu'il n'y ait pas d'examen pendant quatre des cinq jours prévus pour la demi-session, à la fin de mars.

Prévenus par leur représentant au conseil d'administration du cé-

gep que le conseil devait justement étudier mardi soir la question du calendrier scolaire, les dirigeants de l'Association étudiante ont décidé de tenir cet important rassemblement, au cours duquel ils sont allés chercher les membres du conseil d'administration qui siégeaient dans un autre local.

Pour leur part, les représentants des étudiants ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas terminer plus tard que le 20 mai, afin de ne pas compromettre les possibilités déjà restreintes qu'ils ont de se trouver un emploi d'été.

De son côté, le directeur général du cégep, M. Gilles Beauchemin, a dit que c'était à contre-cœur qu'il acceptait de déroger au principe des 75 jours d'en-

seignement. C'est la première fois en 15 ans que cela se produit, a-t-il dit, malgré les différentes tempêtes que l'institution a déjà eu à traverser.

À la fin de ce rassemblement, les étudiants ont également réclamé qu'il n'y ait pas d'examen à la mi-session, mais n'avaient pas obtenu de réponse à cette demande, le conseil d'administration ayant décidé de se retirer.

Avant l'assemblée étudiante d'hier, les représentants des étudiants ont poursuivi la négociation avec le directeur des services pédagogiques, M. Germain Voyer, et ont finalement obtenu qu'il n'y aurait pas d'examen pendant quatre des cinq jours prévus pour la mi-session.

Projet à Pointe-Noire

Inquiétude du côté de la compagnie IOC

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La Compagnie minière IOC s'inquiète des retombées que pourrait avoir le développement portuaire de Pointe-Noire, alors qu'il pourrait faciliter la pénétration du minerai de fer brésilien ou africain au cœur du continent nord-américain, notamment auprès des petites aciéries indépendantes qui sont en train de pousser comme des champignons.

Et si c'était le cas, ce serait la remise en cause du principe du double prix du minerai de fer, un prix international et un prix des Grands Lacs, qui pourrait se traduire par une mévente du minerai de fer extrait au Québec-Labrador. Avec les conséquences que l'on imagine pour les sociétés minières de la région et l'emploi qu'elles fournissent.

Tel est le sens d'un courrier rédigé par le directeur général de l'entreprise, M. Richard Geren et adressé récemment à plusieurs intervenants tant au Québec qu'à Ottawa. Et parmi ceux-ci, M. Charles Langlois, fondé de pouvoir de M. Alfred Hamel sur la Côte-Nord et président de la Chambre de commerce provinciale.

Pas la première fois

Ce n'est pas la première fois que la minière IOC ou d'autres entreprises du genre s'inquiètent du projet de développement portuaire de Pointe-Noire. Déjà, au printemps dernier, une réunion s'était tenue à Cleveland et réunissait plusieurs dirigeants de Hanna Mining et de Pickand Mathers. Ils en étaient ve-

nus à la conclusion que le projet de Pointe-Noire n'était pas opportun et que les minières IOC et Mines Wabush pouvaient déjà offrir toutes les facilités pour permettre des opérations d'entreposage et de transbordement de charbon. Ceci est d'autant plus vrai aujourd'hui que, depuis l'abandon de ses opérations à Schefferville, la minière IOC dispose de places et de facilités accrues à ses installations portuaires de Sept-Îles.

Aussi, sans le demander expressément mais tout en le sous-entendant, le bras droit de M. Brian Mulroney suggère que soit repensé le développement portuaire de Pointe-Noire et qu'une planification plus poussée de ses effets soit entreprise.

Confirmant l'information au SOLEIL, M. Charles Langlois s'est dit très surpris que le contenu d'une telle lettre ait pu "tomber" dans les mains d'un journaliste parce qu'elle était rigoureusement personnelle et confidentielle. Même chose en ce qui concerne un autre informateur du SOLEIL qui, lui, tout en confir-

mant les propos de M. Richard Geren a demandé à conserver l'anonymat par peur de représailles tant de la part de la minière IOC que de ses collègues de travail.

Il va sans dire que l'opposition de la minière IOC au projet de développement portuaire de Pointe-Noire, même si elle peut paraître fondée, survit à un bien curieux moment. C'est-à-dire alors que le président de l'entreprise, M. Brian Mulroney, s'apprete à déposer sa candidature à la chefferie du Parti progressiste-conservateur du Canada. Et il paraît impossible que son bras droit, M. Richard Geren, ait pu écrire et signer une prise de position pareille et lourde de conséquences pour l'avenir économique de Sept-Îles, sans qu'il ait été tenu au courant. Prise de position datée à Sept-Îles le 31 janvier dernier.

Rappelons que, du côté d'Ottawa, se poursuivent normalement les étapes de déblocage de la phase I-A de ce projet et qui nécessitera des investissements évalués à environ \$70 millions.

Unité-Progress au pouvoir à Sayabec

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil
RIMOUSKI — Tous les candidats de l'équipe Unité-Progress, que dirige le nouveau

maire, M. Jean-Marie Leclerc, ont été élus lors des élections municipales tenues dimanche dernier, à Sayabec.

À la mairie, M. Jean-Marie Leclerc a en effet obtenu 602 voix, contre 544 pour M. Marcel Belzile, son plus proche adversaire, alors que le maire sortant de Sayabec, le Dr Lorenzo Caron, n'a obtenu que 190 voix.

Les six conseillers élus, membres de l'Unité-Progress, sont MM. Jean-Marie Paquet, Roland St-Amand, Louis-Marie Ham-

mond, Raymond Jean, Dolorès Turcotte et Claude Poirier.

Le nouveau maire a attribué la victoire de son équipe à la campagne propre qui a été menée, sans haine et sans attaques personnelles. Quant à M. Marcel Belzile, qui se présentait à la tête du Rassemblement de l'action positive de Sayabec, il a exprimé sa déception en affirmant que les citoyens de Sayabec ont préféré maintenir le sous-développement plutôt que de s'orienter vers le progrès.

NOUVEAUTÉ St-Hubert



Du poulet et des côtes levées!

Essayez notre nouvelle assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert! Vous n'en reviendrez pas! Un quart de poulet St-Hubert, cuisse ou poitrine, rôti à la broche juste comme vous l'aimez, accompagné d'une portion de côtes levées délicatement fumées et marinées, grillées à point et relevées d'une délicieuse sauce à côtes levées spécialement conçue à la façon St-Hubert. Bien sûr, l'assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert vous est servie avec la salade de chou, les frites, le pain et la sauce St-Hubert!

Vous pourriez même choisir de prendre toute une assiette de côtes levées.

Dégustez-les tranquillement à la salle à manger St-Hubert, prenez-les au comptoir de commandes à emporter, au service à l'auto.

L'assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert est apprêtée selon la tradition St-Hubert.



Tout pour plaire!®

Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés - Canada 1982 - LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTÉE, Laval, P.Q., Canada

Un chômeur tire du fusil dans la rue la nuit

par Lucien LATULIPPE
LUCVILLE — Révolté par le contexte

Concours IKEA "De Quoi Manger Pour Une Année"

Règlement

1 Pour participer au concours, inscrivez en lettres manuscrites nom, adresse, numéro de téléphone et âge sur la formule de participation (disponible à l'adresse indiquée ci-dessous) ou sur une feuille de papier ordinaire de 21x27, et déposez votre participation dans l'urne réservée au concours, qui se trouve dans les locaux d'IKEA Limitée, Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Grands, Québec, P.Q.

Aucun achat n'est obligatoire. Ce concours débutera le jeudi, 10 mars 1983. Toutes les participations devront être déposées au plus tard une demi-heure avant la fermeture du magasin le 12 mars 1983, date et heure de clôture du concours.

2 Le concours s'adresse à tous les résidents de la province de Québec, âgés de 18 ans et plus, à l'exception des employés d'IKEA Limitée, de son agence de publicité et de l'organisme indépendant chargé de juger le concours, ainsi que les membres de leur proche famille.

3 Le prix consiste en un (1) paquet de produits d'alimentation d'une valeur au détail d'environ \$1.500 (tel qu'exposé au magasin IKEA) et en \$500 en espèces. Le prix sera décerné dans le magasin IKEA situé à Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Grands, Québec, P.Q., à partir d'une demi-heure avant l'heure de fermeture du magasin, le samedi, 12 mars 1983. Il sera alors procédé à un tirage au sort de tous les bulletins valides déposés dans l'urne à bulletins avant le jour et l'heure de clôture du concours. Pour être déclarés gagnants, les participants devront être présents dans le magasin situé à l'adresse indiquée plus haut au début du tirage. Le prix doit être accepté tel que décerné. Aucune substitution ne sera permise.

4 Pour mériter son prix, le participant choisi devra d'abord répondre correctement et en un temps limité, à une question mettant à l'épreuve ses connaissances mathématiques. Avant d'être déclaré vainqueur, le participant choisi devra: (a) signer une déclaration par laquelle il assure se conformer au règlement du concours et accepter le prix tel que décerné; (b) reconnaître qu'il décharge la compagnie IKEA Limitée, son agence de publicité et le juge-arbitre du concours, de toute responsabilité pour tous accidents, blessures, pertes, dommages, incidents ou frais ayant un rapport quelconque avec ce prix; (c) reconnaître à IKEA Limitée et à leurs agents le droit de publier par voie de presse ou des ondes, la photo, les noms, adresses, voix et déclarations du gagnant sans frais pour eux ni compensation pour lui-même.

5 Toutes les formules de participation deviennent la propriété d'IKEA Limitée et aucune ne sera retournée. Aucune correspondance ne sera échangée avec les participants, sauf avec le gagnant.

6 Les chances d'être gagnant sont fonction du nombre total de bulletins de participation valides déposés au magasin avant l'heure et la date de clôture du concours; d'autre part, le concurrent sélectionné devra également être présent dans le magasin IKEA une demi-heure avant l'heure de fermeture du magasin, le samedi, 12 mars 1983, jour et heure du tirage au sort.

7 Toutes les décisions du jury sont finales et sans appel.

8 Le concours est soumis à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux, municipaux et locaux.

économique actuel, un père de famille en chômage est sorti de son logis à Lucville, vers 4h hier matin, et il a tiré plusieurs coups de feu en l'air dans un geste, semble-t-il, pour baisser sa tension artérielle.

Alertés à ce sujet, plusieurs agents de la Sûreté du Québec à Rimouski sont accourus et il leur a fallu près de deux heures pour parvenir à calmer l'homme de 34 ans et à l'appréhender.

Le jeune homme était survolté. Il menaçait de tout faire sauter et de tirer sur les policiers s'ils venaient trop près. Il entraînait et il sortait de chez lui. C'est dans la rue que les agents sont parvenus à lui mettre la main dessus alors qu'il n'était pas armé.

La SQ précise qu'en aucun moment, sa femme et ses deux enfants n'avaient été menacés. Personne n'a été blessé et aucune maison du voisinage n'a été endommagée.

Les policiers ont saisi dans la maison deux armes à feu, une carabine 303 et un fusil 410. A l'extérieur, ils ont trouvé trois couteaux et une hache.

Il s'agit d'un homme de bonne famille qui en a marre d'être en chômage, a laissé entendre la SQ. Après avoir interrogé les témoins de l'incident, les enquêteurs ont rencontré, en fin d'après-midi, le procureur de la Couronne qui décidera s'il y a lieu de porter, des accusations contre ce père de famille.

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD



Un bon rendement, grâce au lait en poudre.

Le Soleil, Reol Loberge

Coop agricole Côte-du-Sud Le chiffre d'affaires a augmenté de 20% en 1982

par Pierre ASSELIN

du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Le chiffre d'affaires de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, à Saint-Alexandre de Kamouraska, a dépassé le cap des \$50 millions en 1982, grâce principalement à sa production de lait en poudre. Il s'agit d'une augmentation de 20 pour 100 sur 1981.

La coopérative tenait son assemblée générale annuelle à son siège social, mardi, à La Pocatière. Le rapport financier indique que les ventes sont passées de \$41,322,569 en 1981 à \$50,320,042 en 1982. De cette somme, près de \$40 millions proviennent de la division laitière.

Par ailleurs, les trop-perçus ont presque triplés, atteignant \$1,598,005 pour 1982. Ce résultat aurait pu être encore meilleur, mais la production de lait en poudre nécessite beaucoup de frais d'opérations. Ainsi, nous a expliqué M. Alain Lévesque, directeur de la division laitière, la coopérative a dû acheter pour \$2 millions de canettes

et les frais d'opérations ont presque doublé, augmentant de \$3 millions.

Une partie des trop-perçus sera retournée comptant aux 922 sociétaires au prorata de leur chiffre d'affaires, a indiqué M. Roger Dionne, secrétaire corporatif, et l'autre sera inscrite aux livres.

Lait en poudre instantané

La coopérative emploie 170 personnes pour ses différentes opérations dont la principale, l'usine laitière, emploie une centaine d'entre eux, a fait remarquer M. Dionne. "Notre usine de transformation est unique, soulignait-il, parce qu'elle est l'une des seules à produire du lait en poudre capable de se reconstituer instantanément avec son pourcentage de gras."

Outre le lait entier instantané, l'usine produit également de la poudre de lait entier régulière et de la poudre de lait écrémé. En tout, huit millions de kilos de lait en poudre ont été produits et près de trois millions de kilos de beurre.

Pour 1983, la coopérative a déjà une commande ferme de 3,719,148 kg de poudre de lait entier instantané pour l'Algérie et de 1,976,120 kg de lait entier régulier pour la Guyane. Par ailleurs, la coopérative débutera également l'an prochain, à la suite d'un contrat avec la compagnie Wyeth Ltée, le séchage et la mise en conserve d'aliments pour bébés de marque SMA.

Autres secteurs

Le reste du chiffre d'affaires provient de la division des moulées et fertilisants, du pétrole, de la quincaillerie, des services financiers et de la mécanique agricole. Ce dernier item a été touché par la crise, souligne le rapport du directeur général, M. Roméo Girard, qui a incité les producteurs à reporter à plus tard les achats d'équipements.

M. Girard indique aussi qu'en compléments de prix et en escomptes déclarés, les sociétaires ont touché, en 1982, \$2,197,652.

Fosse du Labrador Sur la Côte-Nord peu d'effets économiques

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — A moins que les paliers de gouvernement fédéral et provincial ne modifient leurs politiques énergétiques, la présence de minéraux stratégiques rares dans la fosse du Labrador ne se traduira pas en retombées économiques importantes pour la collectivité. Et ceci même si la minière IOC donne suite à son projet d'exploitation des réserves contenues à Strange Lake et dont 70 pour 100 ont été localisées au Labrador même, non loin de Nain, à 350 kilomètres à vol d'oiseau de Schefferville.

Parmi ces métaux, se trouvent du béryllium, de l'yttrium et du zirconium. Ce dernier est utile pour la confection de zirconium-métal dont les propriétés sont appréciées par les industries utilisant des acides corrosifs, en particulier les pâtes et papiers et la pétrochimie.

Toutefois, la confection de zirconium-métal exige d'impressionnantes quantités d'énergie pour la transformation du zirconium brut. Dans l'état actuel des connaissances techniques de la minière IOC et des coûts énergétiques actuels, seule une concentration du zirconium se révélerait rentable, tandis que les acheteurs étrangers pourraient être intéressés à sa transformation en zirconium-métal. La seule usine canadienne qui existe à l'heure actuelle pour ce faire est localisée dans le sud de l'Ontario. Vétuste et non rentable, cette usine pourrait fermer ses portes et ses opérations déménager aux États-Unis.

Pour favoriser la confection au Canada de zirconium-métal à partir des réserves de zirconium découvertes dans la fosse du Labrador, opération créatrice de nombreux emplois et de retombées économiques importantes, il faudrait, dans un premier temps, qu'Ottawa adopte des politiques incitatives afin d'encourager l'industrie minière à se convertir du mazout à l'électricité.

Et, dans un deuxième temps, il faudrait qu'Ottawa facilite la pénétration du gaz naturel de l'Arc-tique au cœur du Nouveau-Québec et du Labrador par la construction d'un gazoduc à partir de l'Ungava.

Ces demandes, contenues dans un document adressé par la Compagnie minière IOC au gouvernement fédéral, font suite au rapport Bou-

cher qui, il y a deux ans, recommandait strictement les mêmes politiques. A l'époque, son auteur, l'économiste Michel A. Boucher, était passé pour un "farfelu". Son rapport avait été remis sur une tablette de ministre provincial de l'Énergie et des Ressources et son auteur renvoyé à d'autres "réveries".

3 DERNIERS JOURS
PROFITEZ-EN!

VENTE 6 À 12 MOIS SANS INTÉRÊT

Téléviseur
HITACHI

20" couleur, 100% transistorisé. Garantie 3 ans, pièces et main-d'œuvre. 20 ans sur les pièces transistorisées.

SPECIAL
558\$

ou 6 versements de 93\$ (taxe en sus)

Téléviseur
HITACHI

couleur, 105 canaux, câble sélecteur intégré avec télécommande infrarouge. Garantie de 20 ans sur les pièces transistorisées.

SPECIAL
798\$

ou 6 versements de 133\$ (taxe en sus)

VIDEO PORTATIF
HITACHI

Programmable 14 jours à l'avance. Arrêt sur image.

SPECIAL
1249\$

ou 6 versements de 208,17\$ (taxe en sus)

Mini-chaîne stéréo
HITACHI

TABLE TOURNANTE
Modèle HT-21, avec retour automatique.

RECEPTEUR
SR-2001, AM-FM stéréo, puissance de 40 watts RMS totale.

ENCEINTES ACOUSTIQUES
Modèle HSP-305, 3 voies, capacité de 50 watts chacun.

Pour l'ensemble
495\$

ou 6 versements de 82,50\$ (taxe en sus)

LEVIS
8, TRANS-CANADA OUEST
833-6261

SAINT-NICOLAS
CENTRE NORMANDIE
831-1164

QUEBEC
11, SAINT-CYRILLE OUEST
522-5625

Prêt de \$150,000

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a autorisé la garantie d'un prêt de \$150,000 pour la compagnie Les Textiles du Grand Moulin Inc., de Saint-Pascal de Kamouraska.

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

RADIO SHACK

INSERE DANS CETTE EDITION

Pour ceux qui aiment le vrai bois

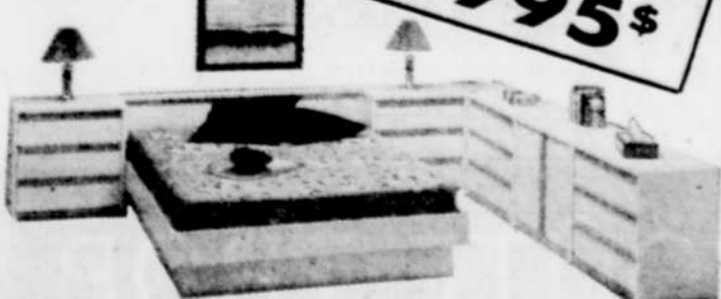


OFFRE SPECIALE DU MOIS... PROFITEZ-EN!

Mobilier de chambre modulaire 7 pièces

595\$

Ameublements complets: Mobiliers de cuisine de salon et ce mobilier de chambre
1995\$



Plusieurs autres modèles disponibles à prix spéciaux. Couleurs: blanc, amande, noir, gris, chêne, bourgogne.

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC.

Stationnement à côté du magasin

355, Marie-de-l'Incarnation Québec 681-8168

3 étages de meubles

Annoncez votre nomination dans

LE SOLEIL

VOUS Serez connu du jour au lendemain

647-3270

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des sciences sociales

SESSION D'ÉTÉ — COURS OFFERTS

La Faculté des sciences sociales offre en mai et juillet 1983, une série de cours de 3 crédits de niveau du 1er cycle et répartis comme suit:

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

- SOC-14945 Mouvement ouvrier et syndicalisme (1re session)
- SOC-16749 Psycho-sociologie (1re session)
- SOC-16735 Langage de la sociologie (1re session)
- SOC-16948 Condition féminine - condition sociale (2e session)
- SOC-16990 Familles et sociétés (2e session)

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

- ECN-11434 Principes d'économie politique I (1re session)
- ECN-11485 Principes d'économie politique II (2e session)

DÉPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES

- RLT-16367 Économie du travail I (1re session)

DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

- ANT-11608 Ethnologie des Inuit (2e session)
- ANT-11609 Ethnologie des Amérindiens (2e session)
- ANT-11610 Anthropologie du Québec français (1re session)
- ANT-13504 Histoire de la pensée anthropologique (1re session)
- ANT-14559 Anthropologie de l'éducation (1re session)
- ANT-16256 Ethnologie de la Caraïbe (2e session)
- ANT-16998 Anthropologie sociale du Moyen-Orient (1re session)

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

- POL-11548 Principes d'administration publique I (1re session)
- POL-11578 Administrations locales et régionales comparées (1re session)
- POL-11554 Politique économique (2e session)
- POL-11562 Système politique de l'URSS (2e session)

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

- PSY-15081 Thèmes contemporains I (1re session) (REM: Psychologie sociale de la famille)
- PSY-16920 Organisation communautaire (1re session)

1re session: 9 mai au 23 juin 1983

2e session: 5 juillet au 12 août 1983

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

- SVS-11638 Théorie de l'apprentissage*
- SVS-14927 Introduction aux méthodes quantitatives*

*Ces deux cours sont donnés en trois sessions intensives: du 11 au 14 mai, du 15 au 18 juin et du 10 au 13 août 1983.

Tous ces cours s'adressent tant aux étudiants inscrits dans un programme qu'aux étudiants libres. Ils sont offerts le jour, en semaine. Frais de scolarité: \$22 du crédit.

DEMANDE D'ADMISSION

Les nouveaux étudiants devront faire une demande d'admission LE PLUS TÔT POSSIBLE, comme étudiants libres, en se procurant la formule de demande d'admission au Bureau du registraire. Tél.: (418) 656-3080

INSCRIPTION

Les étudiants nouvellement admis et les étudiants non pré-inscrits devront se présenter à leur Direction de programme du 2 au 4 mai pour compléter leur inscription.

POUR RENSEIGNEMENTS

Faculté des sciences sociales
Pavillon De Koninck, bureau 3450
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2615

Direction des étudiants libres
Pavillon De Koninck, bureau 1207
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3204

QUÉBEC RÉGIONAL



Le ministre Gilles Lamontagne, en compagnie du député de Bellechasse à Ottawa, M. Alain Garant.

Ottawa accorde \$200,000 à la "coop" du mont Orignal

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — Pour l'amélioration de ses équipements, la Coopérative de loisirs et de sports du mont Orignal, à Lac-Etchemin, dans Bellechasse, a obtenu du gouvernement canadien une subvention de \$200,000.

L'annonce de cette subvention a été faite par M. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale et responsable de la région rive-sud de Québec, en présence du député de Bellechasse, M. Alain Garant, et des dirigeants de la coopérative, lors d'une conférence

de presse tenue au chalet du Centre de ski du mont Orignal, à Lac-Etchemin.

Selon le ministre Lamontagne, "l'importance du mont Orignal dans le développement touristique de la région de Lac-Etchemin est ce qui aurait incité le gouvernement canadien à accorder cette subvention de \$200,000".

Ainsi, on pourra effectuer des travaux visant à l'amélioration ainsi qu'à la diversification des équipements en loisirs déjà en place au centre de ski qui de par sa dénivelation est le plus important dans la région de Québec après ceux

du mont Sainte-Anne et de Stoneham, et est le premier en importance sur la rive-sud de Québec, d'expliquer le député Alain Garant.

Ce dernier a tenu à souligner que l'obtention de cette subvention de \$200,000 faisant suite au mémoire que les dirigeants de la Coopérative de loisirs et de sports du mont Orignal avaient présenté lors d'un colloque tenu en octobre dernier, à Lévis, dans le cadre de la tournée ministérielle du gouvernement canadien à l'intention des populations des comtés de Lévis, Frontenac, Beauce et Bellechasse.

Rappelons que la Coopérative de loisirs et de sports du mont Orignal est la première coopérative de sports à avoir vu le jour au Québec. Elle fut formée le 1er octobre 1981 et c'est cette même année qu'elle achetait les actifs du mont Orignal.

Jusqu'à maintenant, cette coopérative compte 186 membres, dont chacun a souscrit \$1,000 de parts sociales, ce qui dénote une implication exceptionnelle du milieu dans le développement touristique de la région de Lac-Etchemin qui se situe au coeur des Appalaches, de conclure M. Alain Garant.

Expansion prochaine de \$1.2 million à une usine de Warwick

par Fortunat MARCOUX

WARWICK — Le fabricant de produits en plastique, tels peignes, aiguilles à tricoter, etc. "Plastique DCN Inc.", a annoncé, hier, l'exécution prochaine d'un projet d'expansion au coût de \$1.2 million à ses installations de Warwick, dans les Bois-Francs.

L'entreprise investira \$200,000 dans l'agrandissement de l'usine à laquelle elle veut ajouter une superficie de 9,500 pieds carrés, et le reste dans l'achat et l'installation de machinerie dont des moules et une tour de refroidissement.

Pour réaliser le projet, elle a accepté une offre de subvention au montant de \$225,000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale. Elle espère aussi recevoir une aide financière de la Société de

développement industriel du Québec.

Ces travaux permettront à la compagnie de créer une douzaine d'emplois au cours des deux prochaines années. Actuellement, l'entreprise emploie 51 personnes.

Lors de sa fondation en 1903, la société fabriquait des peignes. En 1938, elle se lança dans la transformation des matières plastiques par injection. En 1958, elle commença à fabriquer des aiguilles à tricoter. Aujourd'hui, l'entreprise fabrique huit familles de produits, réalisant un chiffre d'affaires annuel de plus de \$4 millions dont 8 pour 100 aux États-Unis et aux Caraïbes.

Les actionnaires de la compagnie sont MM. Armand-D., Claude, Clément et Roch Letarte.

St-Jean (I.O.) impose une taxe de 10% sur le divertissement

par Gérald OUELLET

Le conseil municipal de Saint-Jean sur l'île d'Orléans a procédé à l'adoption définitive d'un règlement concernant les modalités sur les droits aux divertissements lui permettant de prélever une taxe de 10 pour 100, sur les organismes de spectacles opérant sur son territoire.

s'est adressé à la Commission municipale du Québec pour connaître le pourcentage du budget qu'elle pourra consacrer à la redistribution des subventions aux différents organismes de divertissements établis sur son territoire. C'est pourquoi la décision du conseil, à ce sujet, ne sera pas connue avant quelques semaines.

Au moment de l'adoption de ce nouveau règlement, Me Alain Turgeon, un actionnaire des Productions Paul Hébert Inc. avait rappelé au maire Roland Bousaint l'apport culturel et économique du théâtre d'été pour les citoyens et les entreprises commerciales de l'île. Il avait souligné que les Productions Paul Hébert Inc. n'ont pas eu de subventions tant du fédéral que du provincial et la municipalité de Saint-Jean n'a pas eu à verser un seul sou pour l'infrastructure du théâtre.

Pour le moment, Me Turgeon a laissé planer la possibilité que les Productions Paul Hé-

bert Inc. cessent les activités au théâtre d'été. Il a également précisé qu'il s'agissait d'une entreprise privée qui ne peut pas se permettre d'accumuler des déficits, année après année.

Enfin, le conseil municipal n'est pas contre le théâtre d'été et compte rencontrer prochainement les actionnaires des Productions Paul Hébert Inc., dès qu'il aura reçu sa réponse de la Commission municipale du Québec. On discutera alors des possibilités d'accorder une subvention au théâtre, selon les barèmes à déterminer entre les deux parties.

Parrains demandés

SAINT-GEORGES — Le Centre de parrainage de la jeunesse de Beauce entreprend une campagne de promotion afin de faire connaître ses buts non seulement auprès des adultes mais aussi auprès des adolescents. Les principales fonctions de l'organisme, de déclarer le président Denis Gagnon, sont de recruter et évaluer des personnes bénévoles pouvant devenir parrains ou marraines, de faire connaître ses services auprès des jeunes, des familles et de tous les gens oeuvrant auprès des jeunes tout en favorisant l'entraide entre les gens du milieu, puis d'établir un contact d'amitié avec un jeune qui se sent seul. Jusqu'à maintenant, le Centre de parrainage de la jeunesse de Beauce compte 25 parrains ou marraines actifs et il a jumelé plus de 23 jeunes dans les villes de Saint-Georges, Beauceville et Saint-Joseph.

Concours IKEA "De Quoi Manger Pour Une Année"

Règlement

1 Pour participer au concours, inscrivez en lettres majuscules vos nom, adresse, numéro de téléphone et âge sur la formule de participation indispensible à l'adresse indiquée ci-dessous ou sur une feuille de papier ordinaire de 7x5", et déposez votre participation dans l'urne réservée au concours, qui se trouve dans les locaux d'IKEA Limitée, Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Grands, Québec, P.Q.

Aucun achat n'est obligatoire. Ce concours débutera le jeudi, 10 mars 1983. Toutes les participations devront être déposées au plus tard une demi-heure avant la fermeture du magasin le 12 mars 1983, date et heure de clôture du concours.

2 Le concours s'adresse à tous les résidents de la province de Québec, âgés de 18 ans et plus, à l'exception des employés d'IKEA Limitée, de son agence de publicité et de l'organisme indépendant chargé de juger le concours, ainsi que les membres de leur proche famille.

3 Le prix consiste en un (1) paquet de produits d'alimentation d'une valeur au détail d'environ \$1500 (trois) exposé au magasin IKEA et en \$500 en espèces. Le prix sera décerné dans le magasin IKEA situé à Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Grands, Québec, P.Q., à partir d'une demi-heure avant l'heure de fermeture du magasin, le samedi, 12 mars 1983. Il sera alors procédé à un tirage au sort de tous les bulletins valides déposés dans l'urne à bulletins avant le jour et l'heure de clôture du concours. Pour être déclarés gagnants, les participants doivent être présents dans le magasin situé à l'adresse indiquée plus haut au début de tirage. Le prix doit être accepté tel qu'il est décerné. Aucune substitution ne sera permise.

4 Pour maintenir son prix, le participant choisi devra d'abord répondre correctement et en un temps limité, à une question mettant à l'épreuve ses connaissances mathématiques. Avant d'être déclaré vainqueur, le participant choisi devra: (a) signer une déclaration par laquelle il assure se conformer au règlement du concours et accepter le prix tel qu'il est décerné; (b) reconnaître qu'il décharge la compagnie IKEA Limitée, son agence de publicité et le juge arbitre du concours, de toute responsabilité pour tous accidents, blessures, pertes, dommages, incidents ou frais ayant un rapport quelconque avec ce prix; (c) reconnaître à IKEA Limitée et à leurs agents le droit de publier par voie de presse ou des ondes, la photo, les noms, adresse, voix et déclarations du gagnant sans frais pour eux ni compensation pour loyer.

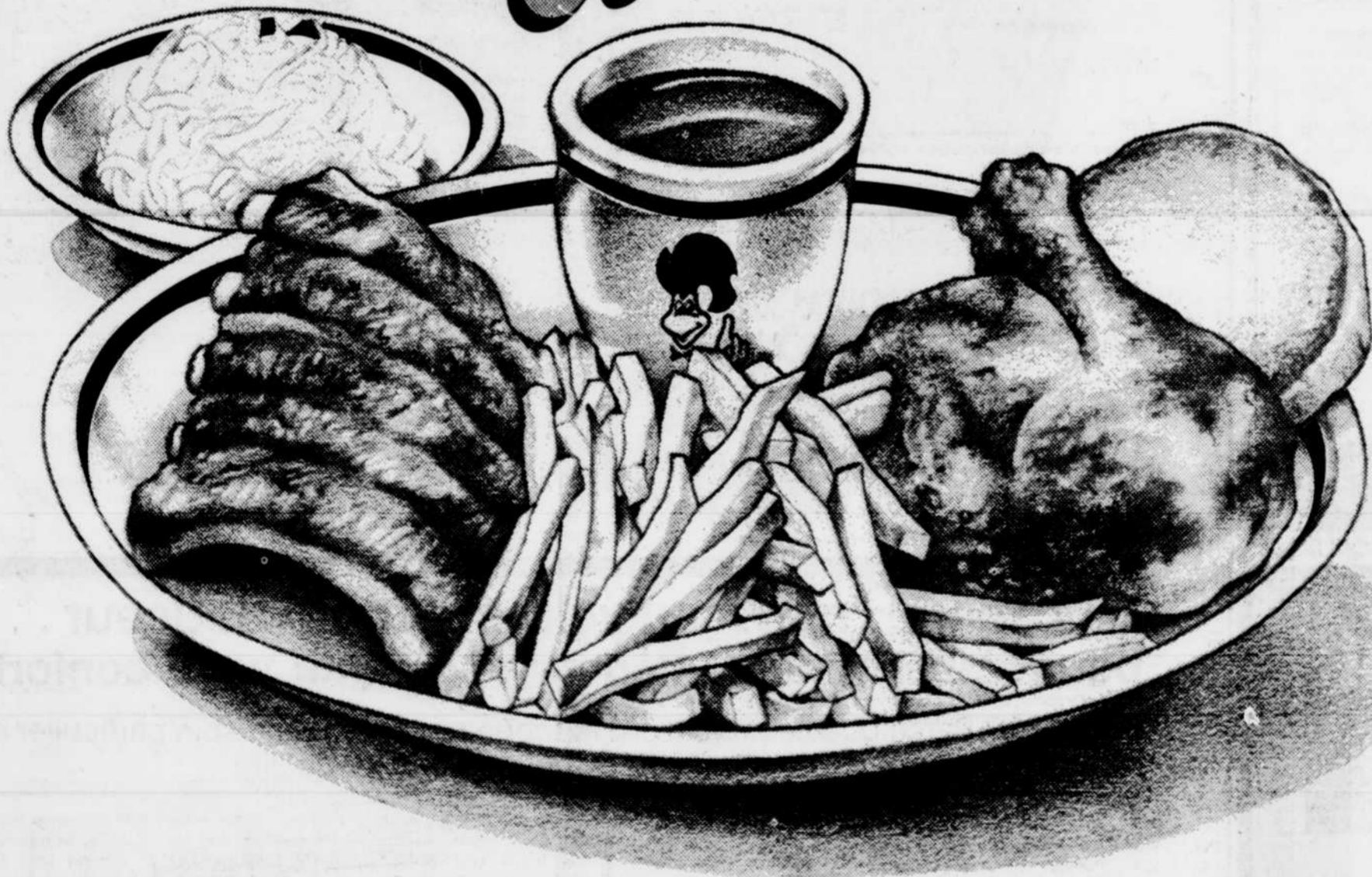
5 Toutes les formules de participation deviennent la propriété d'IKEA Limitée et aucune ne sera retournée. Aucune correspondance ne sera échangée avec les participants, sauf avec le gagnant.

6 Les chances d'être gagnant sont fonction du nombre total de bulletins de participation valides déposés au magasin avant l'heure et la date de clôture du concours. D'autre part, le concurrent sélectionné devra également être présent dans le magasin IKEA une demi-heure avant l'heure de fermeture du magasin, le samedi, 12 mars 1983, jour et heure du tirage au sort.

7 Toutes les décisions du jury sont finales et sans appel.

8 Le concours est soumis à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux, municipaux et locaux.

NOUVEAUTÉ St-Hubert®



Du poulet et des côtes levées!

Essayez notre nouvelle assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert! Vous n'en reviendrez pas! Un quart de poulet St-Hubert, cuisse ou poitrine, rôti à la broche juste comme vous l'aimez, accompagné d'une portion de côtes levées délicatement fumées et marinées, grillées à point et relevées d'une délicieuse sauce à côtes levées spécialement conçue à la façon St-Hubert. Bien sûr, l'assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert vous est servie avec la salade de chou, les frites, le pain et la sauce St-Hubert!

Vous pourriez même choisir de prendre toute une assiette de côtes levées.

Dégustez-les tranquillement à la salle à manger St-Hubert, prenez-les au comptoir de commandes à emporter, au service à l'auto.

L'assiette "poulet et côtes levées" St-Hubert est apprêtée selon la tradition St-Hubert.



Tout pour plaire!®

Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés
— Canada 1982 — LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTÉE, Laval, P.Q., Canada

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

QUÉBEC RÉGIONAL



Un bon rendement, grâce au lait en poudre.

Coop agricole Côte-du-Sud Le chiffre d'affaires a augmenté de 20% en 1982

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Le chiffre d'affaires de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, à Saint-Alexandre de Kamouraska, a dépassé le cap des \$50 millions en 1982, grâce principalement à sa production de lait en poudre. Il s'agit d'une augmentation de 20 pour 100 sur 1981.

La coopérative tenait son assemblée générale annuelle à son siège social, mardi, à La Pocatière. Le rapport financier indique que les ventes sont passées de \$41,322,569 en 1981 à \$50,320,042 en 1982. De cette somme, près de \$40 millions proviennent de la division laitière.

Par ailleurs, les trop-perçus ont presque triplés, atteignant \$1,598,005 pour 1982. Ce résultat aurait pu être encore meilleur, mais la production de lait en poudre nécessite beaucoup de frais d'opérations. Ainsi, nous a expliqué M. Alain Lévesque, directeur de la division laitière, la coopérative a dû acheter pour \$2 millions de canettes

et les frais d'opérations ont presque doublé, augmentant de \$3 millions.

Une partie des trop-perçus sera retournée au prorata de leur chiffre d'affaires, a indiqué M. Roger Dionne, secrétaire corporatif, et l'autre sera inscrite aux livres.

Lait en poudre instantané

La coopérative emploie 170 personnes pour ses différentes opérations dont la principale, l'usine laitière, emploie une centaine d'entre eux, a fait remarquer M. Dionne.

"Notre usine de transformation est unique, soulignait-il, parce qu'elle est l'une des seules à produire du lait en poudre capable de se reconstituer instantanément avec son pourcentage de gras."

Outre le lait entier instantané, l'usine produit également de la poudre de lait entier régulière et de la poudre de lait écrémé. En tout, huit millions de kilos de lait en poudre ont été produits et près de trois millions de kilos de beurre.

Pour 1983, la coopérative a déjà une commande ferme de 3,719,148 kg de poudre de lait entier instantané pour l'Algérie et de 1,976,120 kg de lait entier régulier pour la Guyane. Par ailleurs, la coopérative débutera également l'an prochain, à la suite d'un contrat avec la compagnie Wyeth Ltée, le séchage et la mise en conserve d'aliments pour bébés de marque SMA.

Autres secteurs

Le reste du chiffre d'affaires provient de la division des moulées et fertilisants, du pétrole, de la quincaillerie, des services financiers et de la mécanique agricole. Ce dernier item a été touché par la crise, souligne le rapport du directeur général, M. Roméo Girard, qui a incité les producteurs à reporter à plus tard les achats d'équipements.

M. Girard indique aussi qu'en compléments de prix et en escomptes déclarés, les sociétaires ont touché, en 1982, \$2,197,652.

Subvention de \$64,198

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a annoncé l'octroi d'une subvention de \$64,198 à la firme Meubles Laurier Ltée, de Laurier-Station. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de mobiliers de chambre à coucher.

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

RADIO SHACK

INSERE DANS CETTE EDITION

Pour ceux qui aiment le vrai bois

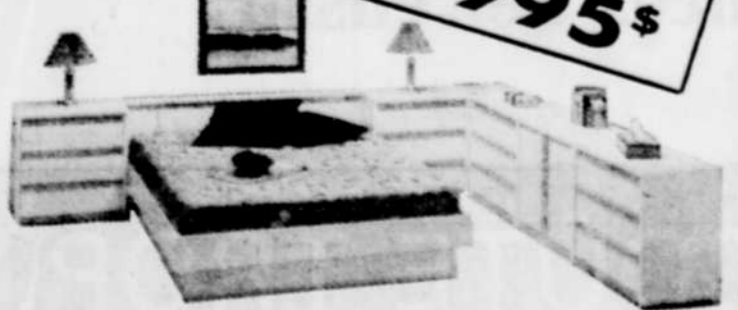


OFFRE SPECIALE DU MOIS... PROFITEZ-EN!

Mobilier de chambre modulaire 7 pièces

595\$

Ameublements complets:
Mobilier de cuisine de salon et ce mobilier de chambre
1995\$



Plusieurs autres modèles disponibles à prix spéciaux. Couleurs: blanc, amande, noir, gris, chêne, bourgogne.

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC.

Stationnement à côté du magasin

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec, 681-8168

3 étages de meubles

Ile d'Orléans

Réalisation d'un index touristique

par Gérald OUELLET

Dans le cadre des programmes de développement communautaire du Canada, la Chambre de commerce de l'île d'Orléans a obtenu une subvention de \$6,392 pour parrainer un projet de concertation touristique à l'île. Ce projet emploiera trois personnes pour la durée du projet, c'est-à-dire 20 semaines. C'est ce qu'a confirmé, hier au SOLEIL, la directrice de ce projet, Mme Diane Bélanger.

Les objectifs de l'équipe sont de fournir une meilleure documentation aux visiteurs tout en respectant les opinions et suggestions des insulaires.

L'île est un des sites culturels les plus riches en Amérique du Nord. Eglises du 18^e siècle, maisons et dépendances ancestrales, paysages se conjuguent à la présence de restaurants renommés, boutiques d'artisanat et activités culturelles de qualité.

L'équipe du projet entend se concentrer sur un inventaire complet des commerces et services, tout en concertant l'action des municipalités, clubs de loisirs et associations.

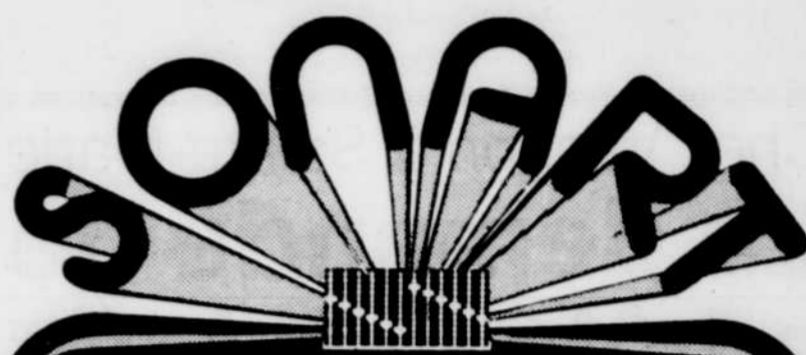
Au début de mai, on procédera à la **Création de 20 emplois**

BEAUCE-NORD — Des subventions totalisant \$72,000 ont été accordées à trois municipalités de la circonscription de Beauce-Nord, ce qui va permettre la création de 20 nouveaux emplois pour une durée d'au moins 20 semaines. C'est ce qu'a annoncé le ministre québécois des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, en précisant qu'il s'agit du programme d'emploi en milieu municipal et les municipalités concernées sont celles de: Scott-Jonction \$18,000, Beauceville \$18,000 et Saint-Louis-de-Pintendre \$36,000.

à l'aménagement d'un kiosque touristique au carrefour du chemin Royal et de la route Prévost, à l'entrée de l'île.

Mme Bélanger a précisé que l'équipe est à recueillir des renseignements qui seront compilés dans un index. Ce dernier sera à la base de l'information véhiculée au

kiosque touristique. De plus, l'équipe commence à rencontrer les associations. Toute personne intéressée à émettre des opinions peut le faire en rejoignant l'équipe du projet composée de Mme Diane Bélanger, Lise Blouin et Lisette Jalbert, au numéro de téléphone 829-2283.



3 DERNIERS JOURS PROFITEZ-EN!

VENTE 6 À 12 MOIS SANS INTÉRÊT

HITACHI

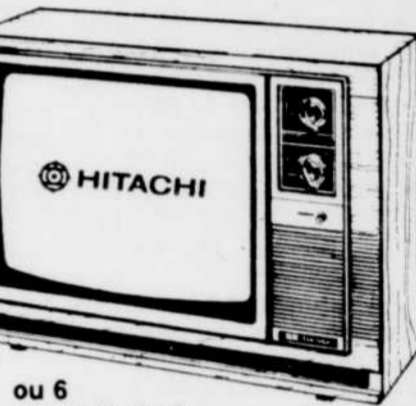
Téléviseur

HITACHI

20" couleur, 100% transistorisé. Garantie 3 ans, pièces et main-d'œuvre. 20 ans sur les pièces transistorisées.

SPECIAL

558\$



ou 6 versements de 93\$ (taxe en sus)

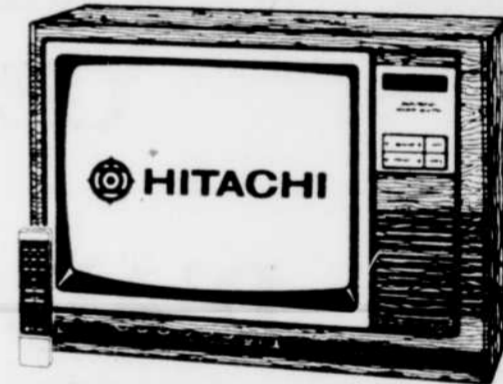
Téléviseur

HITACHI

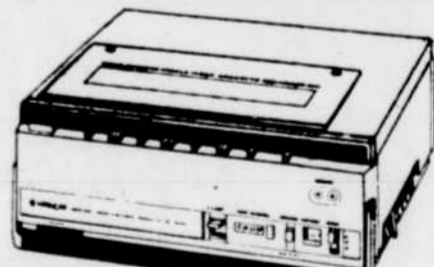
couleur, 105 canaux, câble sélecteur intégré avec télécommande infrarouge. Garantie de 20 ans sur les pièces transistorisées.

SPECIAL

798\$



ou 6 versements de 133\$ (taxe en sus)



VIDEO PORTATIF

HITACHI

Programmable 14 jours à l'avance. Arrêt sur image.

SPECIAL

1249\$

ou 6 versements de 208,17\$ (taxe en sus)



Mini-chaîne stéréo

HITACHI

TABLE TOURNANTE

Modèle HT-21, avec retour automatique.

RECEPTEUR

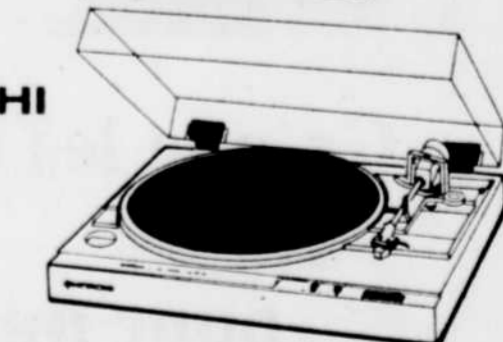
SR-2001, AM-FM stéréo, puissance de 40 watts RMS totale.

ENCEINTES ACOUSTIQUES

Modèle HSP-305, 3 voies, capacité de 50 watts chacun.

Pour l'ensemble

495\$



ou 6 versements de 82,50\$ (taxe en sus)

LEVIS
1, TRANS-CANADA OUEST
833-6261

SAINT-NICOLAS
CENTRE NORMANDIE
831-1164

QUEBEC
11, SAINT-CYRILLE OUEST
522-5625

Annoncez votre nomination dans

LE SOLEIL
vous serez connu du jour au lendemain

647-3270

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des sciences sociales

SESSION D'ÉTÉ — COURS OFFERTS

La Faculté des sciences sociales offre en mai et juillet 1983, une série de cours de 3 crédits de niveau du 1^{er} cycle et répartis comme suit:

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

- SOC-14945 Mouvement ouvrier et syndicalisme (1^{re} session)
- SOC-16749 Psycho-sociologie (1^{re} session)
- SOC-16735 Langage de la sociologie (1^{re} session)
- SOC-16948 Condition féminine - condition sociale (2^e session)
- SOC-16990 Familles et sociétés (2^e session)

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

- ECN-11434 Principes d'économie politique I (1^{re} session)
- ECN-11485 Principes d'économie politique II (2^e session)

DÉPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES

- RLT-16367 Économique du travail I (1^{re} session)

DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

- ANT-11608 Ethnologie des Inuit (2^e session)
- ANT-11609 Ethnologie des Amérindiens (2^e session)
- ANT-11610 Anthropologie du Québec français (1^{re} session)
- ANT-13504 Histoire de la pensée anthropologique (1^{re} session)
- ANT-14559 Anthropologie de l'éducation (1^{re} session)
- ANT-16256 Ethnologie de la Caraïbe (2^e session)
- ANT-16998 Anthropologie sociale du Moyen-Orient (1^{re} session)

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

- POL-11548 Principes d'administration publique I (1^{re} session)
- POL-11578 Administrations locales et régionales comparées (1^{re} session)
- POL-11554 Politique économique (2^e session)
- POL-11562 Système politique de l'URSS (2^e session)

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

- PSY-15081 Thèmes contemporains I (1^{re} session) (REM: Psychologie sociale de la famille)
- PSY-16920 Organisation communautaire (1^{re} session)

1^{re} session: 9 mai au 23 juin 1983
2^e session: 5 juillet au 12 août 1983

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

- SVS-11638 Théorie de l'apprentissage*
 - SVS-14927 Introduction aux méthodes quantitatives*
- * Ces deux cours sont donnés en trois sessions intensives: du 11 au 14 mai, du 15 au 18 juin et du 10 au 13 août 1983.

Tous ces cours s'adressent tant aux étudiants inscrits dans un programme qu'aux étudiants libres. Ils sont offerts le jour, en semaine. Frais de scolarité: \$22 du crédit.

DEMANDE D'ADMISSION

Les nouveaux étudiants devront faire une demande d'admission LE PLUS TÔT POSSIBLE, comme étudiants libres, en se procurant la formule de demande d'admission au Bureau du registraire. Tél.: (418) 656-3080

INSCRIPTION

Les étudiants nouvellement admis et les étudiants non pré-inscrits devront se présenter à leur Direction de programme du 2 au 4 mai pour compléter leur inscription.

POUR RENSEIGNEMENTS

Faculté des sciences sociales
Pavillon De Koninck, bureau 3450
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2615

Direction des étudiants libres
Pavillon De Koninck, bureau 1207
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3204



On chuchote, à Ottawa, qu'avant de prendre sa retraite, Pierre Trudeau nommerait Gilles Lamontagne à la succession de Jean-Pierre Côté, comme lieutenant-gouverneur du Québec.

Lieutenant-gouverneur Lamontagne pourrait succéder à J.-P. Côté

On parle de plus en plus dans la capitale de la nomination de Gilles Lamontagne au poste de lieutenant-gouverneur du Québec cet été ou à l'automne.

En fait, on en chuchote plus qu'on en parle car cette nomination entrerait dans le cadre d'une série de nominations que ferait



richard daignault à Ottawa

le premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, avant d'annoncer sa propre retraite de la vie politique.

Le ministre de la Défense fêtera son 64e anniversaire de naissance le mois prochain. Il est le doyen du cabinet des ministres.

On sait que le lieutenant-gouverneur actuel, Jean-Pierre Côté, terminera ce printemps son mandat de cinq ans et qu'il a déjà pris la décision de ne pas en accepter le renouvellement. Toutefois, l'ex-ministre des Postes aurait consenti à demeurer en fonction cet été, si la nécessité s'en faisait sentir.

Lamontagne entretient d'excellentes relations avec le premier ministre. Il est l'aîné de Trudeau par six mois seulement. Les deux hommes se sont d'abord connus au collège Brébeuf de Montréal où ils ont fait leurs études.

Mais par la suite, les deux hommes prirent des chemins bien différents.

Lamontagne, Montréalais de naissance, Voir page A-2, LAMONTAGNE

Jeux olympiques, frégates, Airbus, tout y passe! Aubut: regroupons-nous et sortons de la crise

par Pierre LEBEL

Pour permettre à la région de Québec de se sortir rapidement de la crise socio-économique dans laquelle elle est plongée, Me Marcel Aubut propose un regroupement des forces économiques autour d'un événement majeur comme la

présentation des Jeux olympiques d'hiver de 1992 ou 1996.

Selon le président des Nordiques de Québec, la création d'un consortium de gens d'affaires de Québec permettrait justement à l'entreprise privée de piloter des dossiers importants comme la tenue

des Jeux olympiques d'hiver, la construction des frégates pour la Défense nationale, l'assemblage de l'avion européen Airbus, etc.

Le vibrant plaidoyer qu'a énoncé hier Me Aubut aux quelque 1,500 convives Voir page A-2, AUBUT



Le Soleil, Jacques Deschênes Marcel Aubut: "Que les véritables leaders se lèvent".

■ L'opinion de Claude Masson, page A-14 ■ La chronique de Claude Larochelle, page C-1

LE SOLEIL



QUÉBEC, JEUDI 10 MARS 1983 87e année, no 62 52 pages 5 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 Îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

L'or noir qui vient du froid (1)



Tuktoyaktuk, la mer de Beaufort, les glaciales étendues de l'Arctique canadien... C'est ici que se joue l'avenir énergétique du Canada, que des centaines de travailleurs peinent pour extraire des fonds marins pétrole et gaz naturel. Gilles Boivin, journaliste du SOLEIL spécialisé dans les questions énergétiques, s'est rendu récemment dans ces chantiers du bout du monde, à l'invitation de la pétrolière Esso. Il trace, aujourd'hui et demain le portrait des conditions de vie de ces hommes et de ces femmes qui, pour profiter de la ruée vers l'or noir, composent tous les jours avec le froid et l'obscurité nordiques.

dossier, page A-13

Robert-Giffard Refus de tout nouveau patient

par Roger BELLEFEUILLE Le centre hospitalier Robert-Giffard ferme partiellement ses portes.

En effet, seuls les patients dont le dossier est actif depuis moins de un an peuvent être réadmis. Les nouveaux venus sont dirigés ailleurs. En outre, l'établissement songe sérieusement à limiter l'accès à ses services d'urgence, c'est-à-dire à ne plus laisser les portes ouvertes 24 heures par jour.

Robert-Giffard diminue ainsi partiellement l'accessibilité à ses services à la suite de la réduction de ses effectifs psychiatriques. L'établissement a perdu, au cours des deux derniers mois, les services de sept psychiatres, soit l'équivalent de six plein temps.

Ces gestes ont été confirmés au SOLEIL par le directeur général associé, M. Réjean Cantin. Celui-ci en a d'ailleurs informé le CRSSS dans une lettre récente.

Dans une missive, M. Cantin explique qu'il y a quelques mois, cet établissement, avec 16 psychiatres, avait déjà de la difficulté à dispenser des services d'une qualité "adéquate".

Cette politique de portes entrouvertes sera maintenue, signale M. Cantin, tant que des mesures ne seront pas prises pour pallier la carence actuelle de ces spécialistes. Il espère aussi que cette décision "malheureuse" permettra tout au moins de clarifier le plus rapidement possible l'orientation régionale en matière de dispensation de soins psychiatriques.

M. Cantin a confirmé au SOLEIL que les présentes tractations concernant l'éventuel leadership institutionnel en cette matière ne sont pas étrangères au départ de plusieurs psychiatres.

Robert-Giffard a aussi entrepris des démarches auprès du ministère des Affaires sociales, de l'université Laval, de la Fédération des médecins spécialistes et de l'Association des psychiatres du Québec pour trouver des solutions à court terme à cette saignée dans ses effectifs psychiatriques.

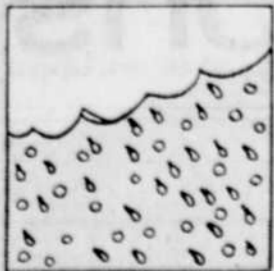
M. Cantin reconnaît que ces mesures draconiennes auront nécessairement un impact sur les hôpitaux généraux de la région quant à l'achalandage de leur département respectif de psychiatrie.

Prison... portative!

ALBUQUERQUE (AFP) — Les auteurs de délits mineurs commis dans l'Etat du Nouveau-Mexique pourront à partir de mardi prochain non seulement purger leurs peines à domicile mais encore avoir le privilège de tester un nouveau modèle de menottes... électroniques. Cet appareil nourri de toutes les données concernant leurs trajets habituels et leurs horaires normaux, indiquera à ses maîtres (les policiers), les incartades commises par les délinquants. L'usage de ces bracelets est particulièrement destiné aux personnes coupables de conduite en état d'ivresse. Il devrait dissuader leurs porteurs de sortir et en particulier de fréquenter les bars.

sommaire

- Annonces classées D-5 à D-10
- Arts et spectacles B-4 et B-5
- Bandes dessinées A-12
- Bingo Soleil C-5
- Bridge D-10
- Carrières et professions D-3
- Décès D-11
- Economie-finances D-1 à D-3
- Editorial A-14
- Feuilleton B-6
- Horoscope D-9
- Information régionale A-6 à A-8
- Loterie A-2
- Monde B-1, B-2 et B-7
- Mot mystère D-5
- Mots croisés D-6
- Où aller à Québec B-6
- Page des lecteurs A-15
- Page documentaire A-13
- Patron D-7
- Sport C-1 à C-7
- Télévision B-4



Bruine passagère ou neige fondante, aujourd'hui, à Québec et dans l'Est; maximum de zéro à deux. Demain, neige fondante.

détails, page D-5

"Dégraissage" au siège social d'Hydro-Québec

Le tiers des cadres disparaîtraient

par Gilles BOIVIN

du bureau du Soleil MONTREAL — Amorcée en septembre dernier par une réorganisation majeure de la haute direction, l'opération "dégraissage" du siège social d'Hydro-Québec pourrait entraîner la disparition de plus du tiers (415) des 1,128 postes de direction que comptait le siège social de cette société d'Etat au moment de la venue de M. Guy

Coulombe à la présidence d'Hydro.

Plus qu'une simple opération de coupures de postes, la réforme entreprise au sein de l'imposante structure administrative dont s'était dotée Hydro-Québec au fil des ans veut permettre aux gestionnaires "d'assumer l'ensemble des responsabilités du cycle de gestion" en rapprochant les activités d'exécution de celles de planification et de contrôle.

C'est ainsi que la réforme proposée cherche à réduire au maximum le nombre de niveaux hiérarchiques et suggère de faire disparaître la presque totalité des postes du type "adjoint au" (adjoint au directeur, adjoint technique, conseiller technique, etc.) et chef adjoint (directeur adjoint, chef de service adjoint, etc.).

Un document préparé par la Direction Développement de l'or-

ganisation et intitulé "Encadrement pour la mise en place de la nouvelle structure de l'entreprise, phase III", dont LE SOLEIL a pu prendre connaissance, précise que cette réorganisation des structures du siège social s'effectuera en deux étapes. La première, qui s'est terminée en janvier, devait fixer les objectifs en matière de réduction des postes de cadres et du nombre de niveaux hiérarchiques en fon-

tion de la nouvelle politique de gestion du p.d.g. de l'entreprise.

La seconde doit se terminer à la fin juin et toucher tous les niveaux hiérarchiques jusqu'aux chefs de section (contremaîtres) en passant par les directeurs (mi-février), chefs de service (mi-avril) et les chefs de division (fin mai).

Les auteurs du document sou- Voir page A-2, HYDRO

Jean-Paul II en Haïti

"Il faut que quelque chose change ici!"

PORT-AU-PRINCE, Haïti (d'après AFP, UPI et AP) — "Il faut que quelque chose change ici", s'est écrié Jean-Paul II hier en s'adressant à plus de 200,000 Haïtiens venus assister à la messe qu'il célébrait à l'aéroport de Port-au-Prince à l'occasion de la clôture du congrès eucharistique national.

Le président à vie Jean-Claude Duvalier, qui avait accueilli le pape à sa descente d'a-

vion, a déclaré à son hôte que le peuple de Haïti était prêt à "recevoir votre message de paix et de justice".

M. Duvalier a proposé "de son plein gré" de renoncer à son droit concordataire sur la nomination des archevêques et évêques. Le pape a alors quitté le texte de la réponse préparée à l'avance et a remercié M. Duvalier en disant que cette mesure ne "pourra que profiter au dé-

veloppement harmonieux de l'Eglise".

Arrivant de Belize, Jean-Paul II a eu des mots très durs pour les dirigeants haïtiens, lesquels n'ont d'ailleurs pas réagi immédiatement, sauf qu'ils se sont abstenus d'applaudir à la fin de l'homélie.

Le pape a constaté qu'en Haïti, "ce beau pays aux res- Voir page A-2, PAPE



Jean-Paul II a été accueilli par le président à vie Jean-Claude Duvalier et son épouse Michelle, à son arrivée en Haïti. Après l'homélie papale, les dirigeants haïtiens se sont gardés d'applaudir.

AUBUT (Suite de la première page)

réunis au Centre municipal des Congrès de Québec lors du dîner qui inaugurerait la campagne de recrutement de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, avait pour but de sonner le réveil parmi les gens d'affaires de la région.

Pour Marcel Aubut, "la crise sociale et économique que nous traversons actuellement vient étayer plus que jamais le besoin de leadership engagé et responsable, caractérisé par des attitudes de dynamisme et d'agressivité".

Ce leadership doit désormais tirer son origine de l'entreprise privée, puisque Me Aubut est convaincu que l'ère de l'Etat-providence est belle et bien terminée. Toutefois, le gouvernement devra dorénavant épauler les actions des gens d'affaires en réaffirmant sa confiance dans l'entreprise privée et en allégeant les divers règlements et contrôles imposés à l'industrie.

Marcel Aubut s'en est pris à l'immobilisme des milieux d'affaires de la région de Québec face aux différentes occasions qui se sont présentées au cours des dernières années. Pour ce dernier, au lieu de se décourager face à la sévérité de la crise économique dans la région, il aurait plutôt fallu tenter d'amener ici des contrats pour ces entreprises d'envergure que sont la cons-

truction du F-18, des frégates de la Défense nationale et de l'avion Airbus.

Il faut donc se lancer aux troupes de ce qui peut être encore disponible de ces trois projets, et en créer des nouveaux, propres à stimuler l'industrie touristique et du loisir à Québec. Pour ce faire, Me Aubut propose qu'une étude de faisabilité soit entreprise afin de mesurer l'impact de la construction dans la région d'un stade couvert de plusieurs milliers de places.

"Si des villes comme Halifax et Regina peuvent se le permettre, je ne vois pas pourquoi Québec ne pourrait pas posséder une telle infrastructure", a ajouté Marcel Aubut. Dotée d'un tel équipement, Québec pourrait devenir la première ville canadienne à adhérer à la nouvelle Ligue de football des Etats-Unis (JSFL), ce qui amènerait d'importantes retombées économiques au niveau régional. Et puisque Québec est la seule ville importante au pays à ne pas avoir d'équipe de la Ligue canadienne de football, Me Aubut croit que le fédéral ne pourrait empêcher la capitale d'innover en ce domaine.

Le président des Nordiques est d'avis que plusieurs avantages spécifiques à Québec lui permettront d'émerger gagnante de la crise. Ca-

pitale de l'Est du pays, ville au cachet unique en Amérique du Nord, siège du gouvernement provincial et dotée des infrastructures nécessaires pour accueillir des flots de touristes, Québec réunit les qualités nécessaires pour en faire une capitale des sports d'hiver de renommée internationale, au même titre que Chamonix, Innsbruck et Squaw Valley.

C'est en se débarrassant de ce qu'il appelle le "mal québécois", un syndrome contagieux qui frappe l'ensemble de la collectivité et lui enlève le goût de lutter, que Marcel Aubut estime que le Québec a le plus de chance de progresser dans le contexte économique actuel. Le flambeau doit être porté par la communauté d'affaires, et Me Aubut se dit prêt à participer activement à la relance.

Les 1.500 convives qui ont écouté attentivement l'allocution de Me Aubut ont semblé pleinement la goûter. Une fois les cérémonies officielles terminées, plusieurs dizaines de personnes, amis, collaborateurs ou tout simplement des gens du même avis que Marcel Aubut, sont venues le féliciter et lui dire qu'ils avaient aimé ce qu'ils venaient d'entendre.

D'ailleurs, dès le début de la soirée, on sentait que plusieurs de ces invités étaient là pour voir les Nordiques et Me Aubut. Le sport a même été le pion à la politique en cette occasion. En 1977, Pierre Elliott Trudeau n'avait attiré que 1.200 personnes à un dîner donné par la Chambre de commerce.

Bien que la majorité des personnes présentes représentaient le monde des affaires, on pouvait déceler la présence de plusieurs partisans des Nordiques, qui, pour \$25, pouvaient dîner tout près de leurs favoris. Les nombreuses personnes qui se sont présentées aux tables occupées par les Goulet, Cloutier, Hunter afin de demander un autographe n'étaient pas tous là par affaire...

HYDRO (Suite de la première page)

lignent que "la réduction des postes de cadres jusqu'au dernier niveau de commandement et la réduction du nombre de niveaux hiérarchiques touchent une population considérable".

En septembre 1982, le siège social de la rue Dorchester comptait quelque 1,053 postes cadres et cadres adjoints et 75 postes de cadre du type "adjoint au". Un bon nombre de ces postes étaient cependant vacants en décembre dernier, soit 286 au siège social et 203 dans les régions pour un total de 489 postes vacants, dont 88 postes d'ingénieurs syndiqués.

La réorganisation devrait donc pouvoir se faire sans multiplier les mises à pied mais elle n'en exigera pas moins l'effort spécial de recyclage et de réorientation d'une foule de spécialistes et gestionnaires dont les postes antérieurs ne seront pas comblés.

Cette réforme de la structure marque cependant un point tournant dans le style de gestion de la plus importante société d'Etat québécoise. Déjà, en décembre dernier, dans une entrevue qu'il accordait au SOLEIL, le p.d.g. d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, avait indiqué qu'un "changement de trajectoire était devenu nécessaire" pour adapter l'entreprise à son environnement: réduction de la demande d'électricité, ralentissement marqué du plan de développement (les investissements prévus sont passés de \$70 milliards à \$33 milliards) et réorientation vers la mise en marché et les services à la clientèle.

M. Coulombe ne cachait pas alors que certains des quelque 1.100 postes de cadres "vont perdre leur confort" avec la mise en oeuvre d'une nouvelle politique de gestion visant à privilégier la prise de dé-

cision et de responsabilité par les cadres à leurs niveaux respectifs. Une politique qui tranche nettement avec le style de gestion traditionnel d'Hydro où la kyrielle des approbations préalables rendait les responsabilités de plus en plus diffuses "à force d'être partagées".

Objectifs et critères

Si le document laisse au p.d.g. et aux cadres relevant directement de lui le soin d'établir les objectifs pour chaque unité administrative, il n'en dégage pas moins les effets directs sur le personnel de cette réorganisation selon qu'elle sera effectuée en visant un minimum de réductions (hypothèse 1) ou un maximum (hypothèse 2).

Ces deux hypothèses sont établies en tenant compte de sept critères établis par le comité de réorganisation mis sur pied quelques mois après l'arrivée de M. Coulombe à la direction d'Hydro-Québec.

Dans la première hypothèse, 131 postes seraient "coupés", principalement dans les catégories "titulaires adjoints" et "assimilés aux cadres". Un seul poste "d'adjoint au" serait maintenu sur la cinquantaine existant actuellement et les trois quarts des 75 postes "assimilés aux cadres" (conseillers, spécialistes, etc.) disparaîtraient.

Dans la seconde hypothèse, on pousserait le dégraissage jusqu'au niveau des chefs hiérarchiques où 30 pour 100 des 1,003 postes actuels disparaîtraient, soit 298, pour porter le total des coupures de postes à 414.

Près d'une centaine des 302 postes de secrétaires administratives et autres secrétaires seraient également entraînés dans l'opération si la seconde hypothèse devait être retenue dans chaque unité administrative.

PAPE (Suite de la première page)

sources humaines nombreuses", règnent aussi "la division, l'injustice, l'inégalité excessive, la dégradation de la qualité de vie, la misère, la faim, la peur d'un grand nombre", cette peur et cette angoisse qui inspirent "des forces que l'on ne comprend pas", un nouvel esclavage, comme le vaudou.

"Il faut que les pauvres de toute sorte reprennent à espérer", a-t-il affirmé, poursuivant: "Il ne s'agit pas de rêver de richesse, ni de société de consommation, mais il s'agit pour tous, d'atteindre un niveau de vie digne de la personne humaine, des fils et des filles de Dieu. Et cela n'est pas impossible si toutes les forces vives du pays s'unissent dans un même effort, comptant aussi sur la solidarité internationale qui est toujours souhaitable".

Hier après-midi, le pape était reçu par Jean-Claude Duvalier. L'entretien, au cours duquel des cadeaux ont été échangés, n'a duré que 25 minutes, soit la moitié du temps qui était initialement imparti à cette entrevue officielle.

Jean-Paul II a appuyé tacitement hier la lutte qu'a menée

Belize pour son indépendance. Quelques minutes avant l'arrivée du pape, Belize a annoncé officiellement l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican.

"Vous avez le droit de voir vos efforts se réaliser et je bénis vos efforts", a affirmé le souverain pontife aux habitants du Belize, sans toutefois faire directement allusion à leur lutte pour l'indépendance, accordée par Londres le 21 décembre 1981. L'indépendance de Belize n'est pas reconnue par le Guatemala, qui revendique toujours le territoire du Toledo (sud de Belize).

Hier matin, à Belize toujours, le pape a dénoncé le "prosélytisme agressif" des sectes protestantes en Amérique centrale.

Le départ de l'avion pontifical s'est effectué peu après minuit la nuit dernière pour rentrer directement à Rome.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mercredi)
0-8-9-0
Numéro Boni:
846065
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 18h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Les profiteurs

Il faut être prudent dans l'emploi du verbe "bénéficier". Une personne, par exemple, peut bénéficier de quelque chose, mais une chose ne peut pas bénéficier à quelqu'un. C'est un solécisme. Il faut dire "profiter à..."

Pierre BELLEAU

Un taux de financement exceptionnel!

7,9%

TAUX ANNUEL

Offert en exclusivité sur les modèles Spirit, Concord et Renault 18 1982 en inventaire. Venez nous rencontrer pour connaître tous les détails

Canardière
Inc.
1265, de la Canardière, Québec
522-5205

Jusqu'au 31 mars 1982 seulement. Taux offert sur une somme prêtée de \$ 9005 maximum pour une durée de 36 mois. Non applicable à l'achat de flottes.

RENAULT
American Motors

DÉFILÉS

MICHEL ROBICHAUD



MICHEL ROBICHAUD



une collection de robes, robes deux-pièces réussie... des ensembles coordonnés... des proportions bien étudiées... des tissus tout en souplesse... des coloris en harmonies subtiles et délicates... voici michel robichaud, collection printemps-été 1983!

la maison **Simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Vendredi le 11 mars
venez rencontrer Michel Robichaud
présenté par
la maison simons

STE-FOY, DÉFILÉS À 12, 13, 14 HEURES

GALERIES DE LA CAPITALE 18 HEURES 30 ET 19 HEURES 30

LES RÉGIONS



Les employés de Vachon envisagent d'autres moyens de pression, s'il n'y a pas déblocage dans les négociations.

Chez Vachon à Sainte-Marie

La demande de conciliation a hâté le retour au travail

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Les quelque 650 employés syndiqués de la production et du transport de la compagnie Vachon (gâteaux Vachon), une filiale de Culinar Inc., à Sainte-Marie de Beauce, sont retournés au travail, hier matin, après avoir occupé les bureaux de la compagnie, pendant près de quatre heures, la veille.

Par ce moyen de pression, de déclarer, hier au SOLEIL, M. Lionel Demers, agent syndical affilié à la FTQ, "on voulait prouver à la partie patronale que le vote de grève accordé dans une proportion de 94 pour 100 en assemblée générale à laquelle assistaient quelque 400 employés de Vachon sur une possibilité de 650, était plus que sérieux".

Rappelons que les négociations à la compagnie Vachon sont rompues depuis avant-hier matin et la demande d'un conciliateur a été faite par le syndicat. Celui-ci devrait être nommé d'ici quelques jours. Selon M. Demers, "s'il n'y a pas de

déblocage à la première séance de conciliation, d'autres moyens de pression seront exercés par les employés syndiqués de Vachon".

L'un de ces moyens de pression était d'aller occuper les bureaux de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, à Lévis. Ce plan d'action a été mis de côté, suite à la certitude donnée par son président M. Raymond Blais, à l'effet que "Desjardins" n'entravait pas la bonne marche des négociations chez Vachon.

Si les employés de Vachon sont retournés au travail, hier matin, de préciser M. Lionel Demers, "c'est que le syndicat se devait de respecter les règles du jeu devant le fait qu'on avait demandé la conciliation".

Le litige

Le principal point du litige entre les deux parties se situerait au niveau salarial et survient à un moment où les deux parties n'ont fait jusqu'à maintenant aucune

concession depuis le début des négociations, en novembre dernier.

La demande syndicale est une augmentation salariale de \$1 l'heure pour chaque année d'un contrat d'une durée de deux ans, alors que l'offre de la partie patronale n'est que de \$0.35 l'heure pour chaque année du contrat, avec en plus l'application de la clause d'indexation des salaires au coût de la vie.

Jusqu'à maintenant, le salaire horaire moyen des quelque 650 employés syndiqués de la production et du transport chez Vachon, dont 55 pour 100 de cette main-d'œuvre est masculine, se situe à \$7.94 l'heure, alors que le salaire horaire moyen chez les Aliments Vachon, une autre filiale de Culinar Inc., à Sainte-Marie de Beauce, sera de \$9.18 à compter du 1er avril prochain. Actuellement, ce taux chez les Aliments Vachon est de \$8.23 l'heure.

La seule grève vécue par les employés syndiqués de la production et du transport de la compagnie Vachon, de Sainte-Marie de Beauce, remonte à 1969 et fut d'une durée d'un mois.

Depuis ce temps, de déclarer au SOLEIL, l'agent syndical Lionel Demers, "les négociations pour la signature de nouveaux contrats se sont assez bien déroulées, mais cette année avec la venue de nouveaux directeurs du côté de la partie patronale ça ne marche pas car on semble vouloir s'en tenir à l'application de la politique du 6 et 5 pour 100 préconisée par le gouvernement canadien à un moment où la compagnie Vachon a augmenté le prix de ses petits gâteaux de 8.4 pour 100 en 1983".

Autre version

Joint par téléphone à son bureau de Sainte-Marie, M. Serge Mainguy, chef du service des relations professionnelles chez Vachon, a tout simplement dit "les deux parties se sont entendues pour se rencontrer le plus tôt possible en présence d'un conciliateur".

"Ceci dit-il, afin de poursuivre les négociations en vue d'en venir à un règlement à la satisfaction des deux parties."

Tannerie canadienne Aucune demande d'achat en bloc

par Pierre ASSELIN

du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Aucune offre d'achat en bloc de l'usine de la Tannerie canadienne, à Saint-Pascal, n'a été présentée hier à Québec, lors de l'ouverture des soumissions.

Depuis vendredi, les syndiqués multiplient les moyens de pression pour empêcher que cette usine, le plus important employeur de cette localité de la région de Kamouraska, ne soit démantelée par une vente en lots séparés.

Ils ont d'ailleurs rappelé au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, dans un télégramme envoyé hier après l'ouverture des soumissions, ses engagements: "...veuillez faire le

nécessaire pour empêcher le démantèlement de cette entreprise tel que vous vous êtes engagés déjà face aux ex-travailleurs", ont-ils écrit. M. Biron avait promis une vente en bloc ou un moratoire de trois mois pour permettre aux intervenants du milieu de trouver une solution.

Six des 22 soumissions présentées hier ont été rejetées parce que non conformes aux normes, ont indiqué des syndiqués présents à l'ouverture. Parmi les 16 autres, la plus avantageuse représentait à peine le quart de l'évaluation indiquée par la Société de développement industriel (SDI), qui avait pris possession de l'usine voilà près d'un mois suite à un non-remboursement de prêts.

La SQ poursuit son enquête, à Pointe-au-Père

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — L'enquête policière concernant le trou de \$700,000 dans les finances de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père poursuit son cours, en l'absence du curé Pierre-Noël Hallé, qui avait disparu comme on le sait, peu de temps avant que cette situation ne soit mise au jour.

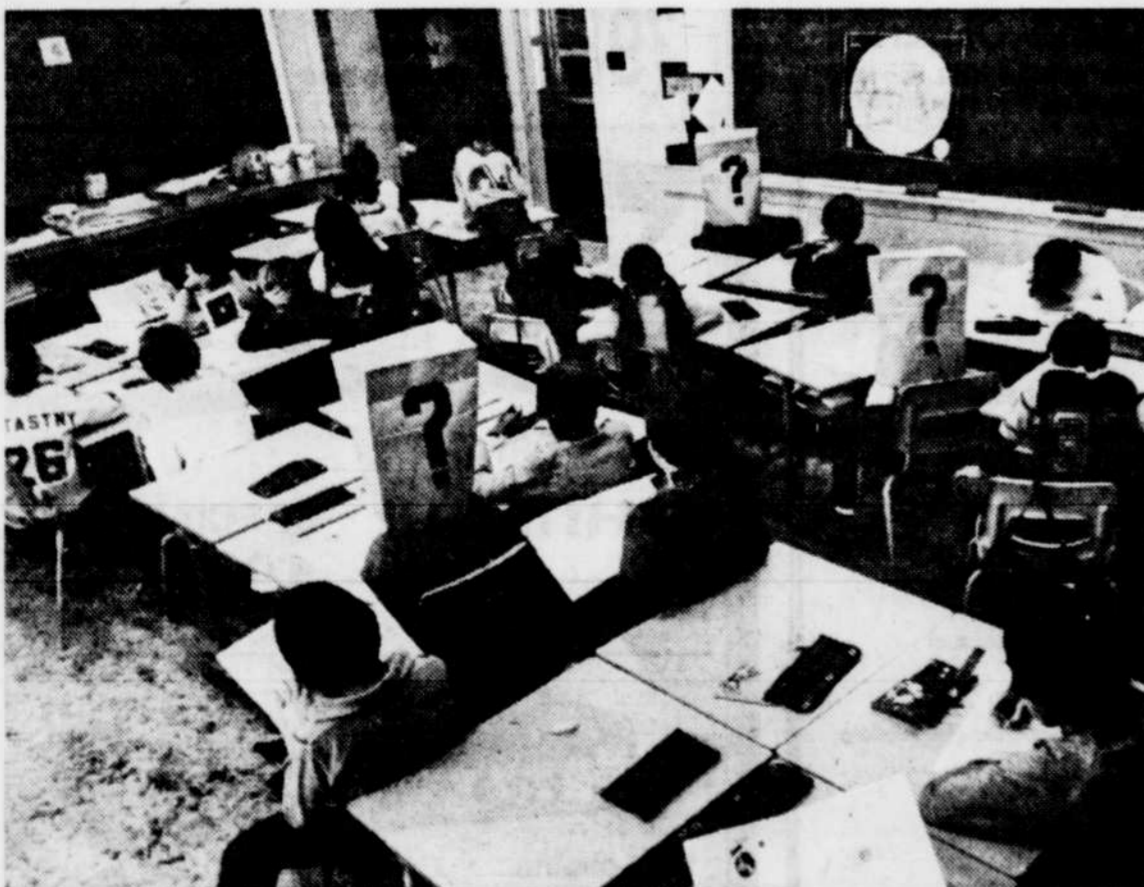
Selon M. Jean-Yves Leblond, de l'Office des communications sociales, il est juste de dire que M. l'abbé Hallé n'a pas remis sa démission en tant que curé de Pointe-au-Père, et que d'un autre côté, l'archevêché n'a pas demandé cette démission pour l'instant. Il est vraisemblable cependant que l'abbé Hallé sera tenu à l'écart de la paroisse tant que ne seront pas connues les conclusions de l'en-

quête que poursuit le bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec à Rimouski, ce qui pourrait prendre encore plusieurs mois. On estime d'ailleurs que près d'une centaine de personnes auront été interrogées au cours de cette enquête.

M. Leblond a démenti l'information selon laquelle l'archevêché aurait interdit à l'abbé Hallé de retourner dans sa paroisse, mais on sait qu'il n'a pas reparu dans la région depuis son départ. Il semblerait d'ailleurs que c'est à l'extérieur de la région que l'abbé Hallé a été interrogé par les enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Agé de 65 ans, l'abbé Hallé était curé de Pointe-au-Père depuis plus de 15 ans. C'est l'abbé Jean-Charles Perreault qui assume les responsabilités liturgiques en son absence.

CERTAINS ENFANTS ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE.



En appliquant les décrets:

- Recevront-ils toute l'attention nécessaire à un plein épanouissement une fois intégrés à un groupe de 29 élèves?
- Pourront-ils encore profiter d'une aide individuelle?
- L'attention spéciale requise par ces enfants se fera-t-elle au détriment des élèves réguliers?

Ce que les enseignantes et les enseignants désirent, ce sont des
GARANTIES ÉCRITES
pour que leurs élèves aient toutes les chances de réussir.



Syndicat des Professeurs du Québec métropolitain
Syndicat des enseignants de la Banlieue de Québec
Syndicat des travailleurs de l'enseignement Chauveau-Charlebourg
Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'enseignement de Louis-Frchette

UN DÉCRET AU QUÉBEC, ÇA COÛTE TROP.
PROTÉGEONS NOS ENFANTS

CEQ-Etat: les médiateurs sont discrets

(PC) — C'est dans la plus grande discrétion que les trois médiateurs mandatés pour rapprocher le gouvernement et la Centrale de l'enseignement du Québec se sont mis au travail hier à Québec.

Après une première rencontre de familiarisation la veille, les équipes de négociations du gouvernement et des enseignants se sont réunies de nouveau hier matin en présence des conciliateurs et une

autre séance était prévue en soirée. Du côté gouvernemental, un porte-parole a indiqué que l'on ne devait s'attendre à aucun commentaire de la partie patronale dans l'immediat mais il a évoqué la possibilité qu'une rencontre avec la presse puisse se tenir demain.

Quant aux conciliateurs, MM. Jean-Claude Lebel, Louis-Marie Savard et Raymond Désilets, ils auraient convenu de ne faire aucune déclaration publique pour la durée de leur mandat.

La prudence était également de mise à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

La centrale a cependant convoqué

pour aujourd'hui une conférence de presse au cours de laquelle des représentants du monde de l'éducation de l'Ontario doivent venir apporter des précisions sur les comparaisons qui sont faites dans le cadre du conflit entre les conditions de travail des enseignants ontariens et leurs collègues du Québec.

Ce n'est que samedi que la Commission des enseignants des commissions scolaires (CECS) sera appelée à faire le point sur l'état du dossier pour transmettre éventuellement une recommandation aux enseignants qui se réuniront en assemblées générales dimanche, quelques heures avant l'expiration de la trêve décrétée il y a trois semaines.

Entre-temps, un conseil général de la CEQ se tiendra demain soir à Québec et il demeure toujours possible que le président de la centrale, M. Yvon Charbonneau, jette un peu de lumière sur l'état des pourparlers dans son allocution d'ouverture.

Par ailleurs, les "négociations directes" se sont poursuivies hier entre le gouvernement et la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (CSN), qui représente quelque 9,000 des 11,000 enseignants de cégeps.

"On échange sur nos problèmes respectifs", a déclaré le président de la FNEEQ, M. Claude Gauthier. La Fédération des enseignants de cégeps

(CEQ) (3,000 membres) envisageait toujours quant à elle la possibilité de recourir au processus de conciliation.

Le PQ récolte ce qu'il a semé, dit le chef de l'UN

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le Parti québécois a récolté une tempête qu'il a semée de longue date, lorsqu'en fin de semaine, à Québec, des manifestants syndiqués ont malmené des ministres et militants de cette formation politique.

De passage mardi à Matane pour mettre sur pied les assises de l'Union nationale dans la circonscription, le chef de l'UN, M. Jean-Marc Béliveau, a commenté sans hésitation: "Les manifestations violentes, ce n'est pas excusable. C'est déplorable et cela devrait servir à rappeler à certains hommes du pouvoir actuel qu'il a été un temps où ils encourageaient la désobéissance civile."

"Qui sème le vent, récolte la tempête, a-t-il fait valoir. Parmi les premiers élus du PQ (en 1970 et 1973), il y en a qui sont descendus dans la rue avec les manifestants" à l'époque du gouvernement libéral de Robert Bourassa.

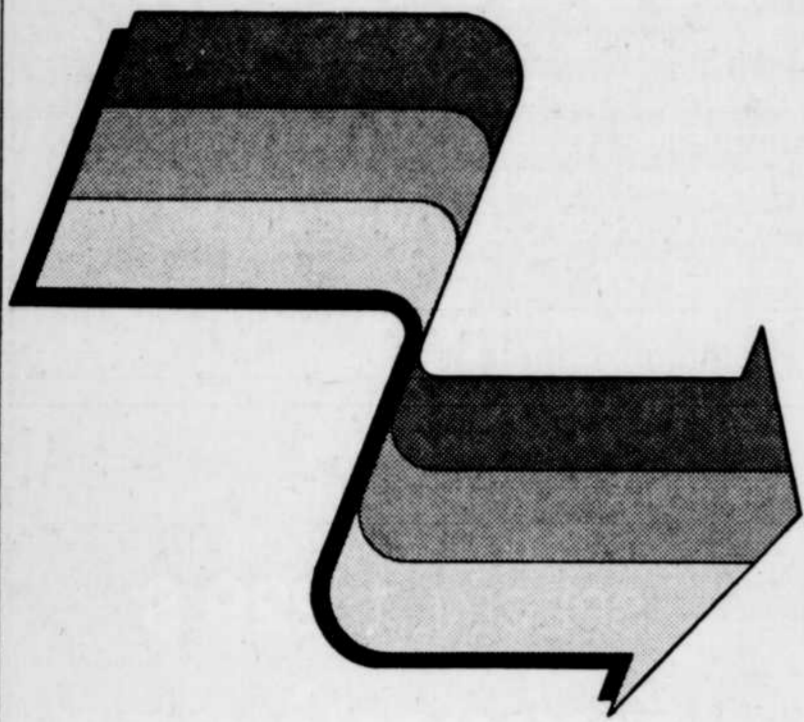
M. Béliveau a sèchement condamné l'actuel gouvernement. "Nous désapprouvons la loi 111. C'est le quatrième acte d'une pièce odieuse: premier acte, a-t-il poursuivi en substance, achat des consciences, en signant les conventions en 1979; second par l'adoption des lois 70 et 78 en novembre 1982; troisième tableau, la loi 105 qui ne pouvait mener qu'à l'affrontement."

Un tel affrontement ne se produirait pas sous un gouvernement de l'UN, a-t-il prédit: "Le droit de grève dans les secteurs public et parapublic disparaîtrait, mais nous accorderions, en contrepartie, la sécurité absolue d'emploi." L'UN imposerait également un gel de la masse salariale de ses employés et proposerait des augmentations plus généreuses pour les bas salariés de l'Etat afin de réduire l'écart avec ses hauts salariés.

Le chemin est encore long cependant avant la prise du pouvoir. A Matane une quarantaine de partisans ont écouté M. Béliveau dont c'était l'incursion la plus à l'Est en Gaspésie. "Nos moyens ont fait que nous avons dû négliger l'Est du Québec, l'Abitibi, la Côte-Nord et le Lac-Saint-Jean", a reconnu le chef de l'UN. Lacune qu'il entend corriger avec de meilleures assises.

Et davantage de moyens financiers. Mardi soir, le "chapeau" a circulé. "Imaginez, a lancé à l'assistance M. André Turgeon, organisateur en chef de l'Union nationale dans la région de Québec, un coureur automobile, avec le meilleur engin et la meilleure équipe. Que lui manque-t-il? L'essence! L'UN a le meilleur programme, le meilleur chef et une bonne organisation. Ne nous manque que l'argent!"

*Vous êtes
bienvenus
chez Bélair...*



*dans notre
nouveau
local.*

Pour vous offrir une qualité de services toujours meilleure, votre succursale de Sainte-Foy est maintenant située au 780, avenue de Brabant (angle boul. Duplessis et chemin Sainte-Foy).

P.-S.: Un stationnement est à la disposition de notre clientèle.

Passez-nous voir ou téléphonez au 658-2350



LE SYSTÈME VIDEO PORTATIF OLYMPUS

est arrivé! VHS

La compagnie qui a fait œuvre de pionnier dans le domaine de la photographie 35mm moderne présente maintenant le système vidéo ultra-complet qui allie la qualité Olympus à des résultats professionnels. Un ensemble caméra vidéo et magnétoscope portatif à l'intention du photographe. Les systèmes vidéo Olympus répondent à tous vos besoins.

- Système de vidéophotographie**
 - Camera vidéo couleur VX-301
 - Magnétoscope portatif VC-101 à videocassette
 - Adaptateur CA VF-BA1 pour matériel vidéo
- Système d'enregistrement d'émissions télévisées**
 - Magnétoscope portatif VC-101 à videocassette
 - Syntoniseur vidéo VR-201
- Système de vidéophotographie et d'enregistrement d'émissions télévisées**
 - Camera vidéo couleur VX-301
 - Magnétoscope portatif VC-101 à videocassette
 - Syntoniseur vidéo VR-201

BOUCHARD INSTRUMENTS, Inc.
1410, rue Maréchal-Foch, Québec G1S 2C6 — Tél.: (418) 683-1767

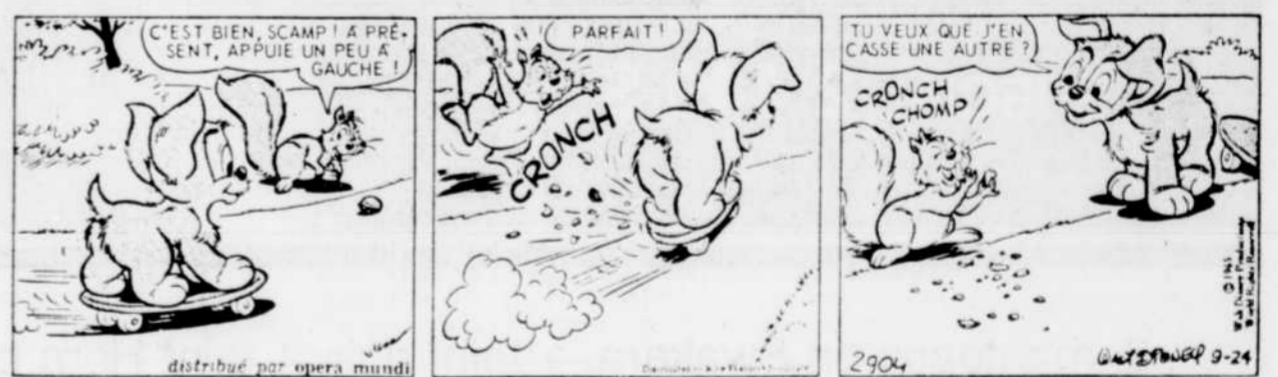
**Les annonces classées,
un supermarché
de bonnes affaires!**

LE SOLEIL
647-3311

PEANUTS



SCAMP



LES JUNGLES



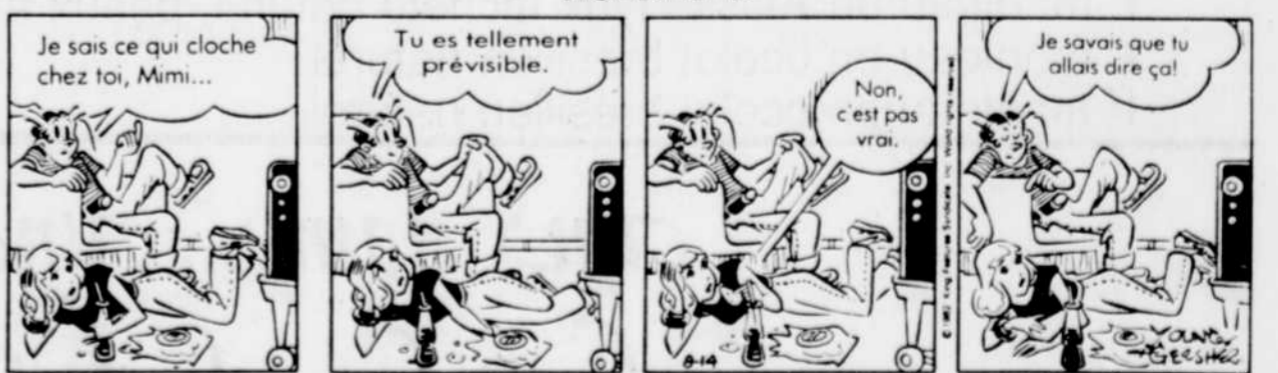
HAGAR L'HORRIBLE



MUTT ET JEFF



BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



LES PIERRAFEU



DÉCÈS ET AVIS DIVERS

néo-nés et amicaux • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

COLLIN, Jeannette CRISPO, Françoise
CYR, Joseph
FISSET, Edmour
FISSET, Gaston
GALBOIS, Fernand
GALBOIS, Charles
GILBERT-LESSARD, Luc
GOURGUES, Ernest
GRENIER, Cécile
HAMEL, Louise
HUBERT, Yvon
MARTEL, Marie-Anne
MARTEL, Bernadette
MOORE, Irène
NADEAU, Georgette
PARENT, Dominique
ROY, Germaine
RUMILLY, Robert
ST-PIERRE, Alice

COLLIN (Jeannette Bussière)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 mars 1983, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Jeannette Bussière, épouse de M. Arthur Collin. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 mars 1983, à 10 heures, en l'église St-Rodrigue, et de là au crématoire pour incinération. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et belle-fille André (Lise Marou), Jacqueline (Guy Germain), ses petits-enfants Charles, Pierre-Alexandre, Audrey, Michel, et François, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Gemma Geraghty, M. et Mme Roland Lamontagne, M. Maurice Lachance, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard et Fils Ltée 320, 5ème rue Québec

CRISPO (Françoise Labrecque) — A Québec, le 9 mars 1983, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Françoise Labrecque, épouse de feu M. Jean-Marc Crispo. Les funérailles auront lieu samedi, 12 mars, à 15h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 1460 rue Notre-Dame Ancienne-Lorette à 14h45, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Serge (Claudine Simard), Suzanne (Jean Caron), Geneviève (Alain Bouchard), Pierre, Normand (son amie Brigitte), ses petits-enfants Norbert Crispo, Isabelle Caron, son frère M. et Mme Simon Fisset (Cécile Langvin), plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, oncles, tantes, nombreux amis. Elle faisait partie de la Société Lyrique d'Aubigny. Salon fermé entre 17 et 19h. Ouverture samedi à partir de 13h. Informations 522-5212.

CYR (Joseph) — A Québec, le 8 mars 1983, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Cyr, époux de feu dame Alexandrine Gagnon. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 bl. l'Ornière Neufchatel

Jeudi de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré vendredi le 11 mars à 10h, en l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles, M. et Mme Jean-Guy Cyr (Rachel Dion), M. et Mme Aldem Cyr (Lucille Frenette), M. et Mme Jean-Claude Cyr (Jeanne), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et plusieurs petits-enfants. Pour renseignements 529-3371.

FISSET (Edmour) — A l'Hôpital Jeffrey Hale, le 4 mars 1983, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. Edmour Fisset, époux de dame Irène Lamothe. Il demeurait au 231 Notre-Dame, Portneuf Station. Les funérailles auront lieu, en l'absence du corps, samedi, le 12 mars, à 15h, en l'église de Portneuf Station. La famille recevra les condoléances, à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa belle-mère Mme Albert Lamothe, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Edgar Fisset, M. et Mme Léo Fisset, René Fisset, Pierre-Paul Fisset, M. et Mme Guy Renaud, Laurette Fisset et son ami

FISSET (Edmour) — A l'Hôpital Jeffrey Hale, le 4 mars 1983, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. Edmour Fisset, époux de dame Irène Lamothe. Il demeurait au 231 Notre-Dame, Portneuf Station. Les funérailles auront lieu, en l'absence du corps, samedi, le 12 mars, à 15h, en l'église de Portneuf Station. La famille recevra les condoléances, à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa belle-mère Mme Albert Lamothe, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Edgar Fisset, M. et Mme Léo Fisset, René Fisset, Pierre-Paul Fisset, M. et Mme Guy Renaud, Laurette Fisset et son ami

Faites connaître la date et l'endroit d'un service anniversaire en nous appelant à 647-3311

MARCEL POTVIN, M. et Mme Paul-Henri Lamothe, M. et Mme Rosaire Lamothe, M. et Mme Laurent Lamothe, René Lamothe, Antoinette Lamothe. A la demande du défunt, son corps a été confié à la maison Roger Benoit & Fils Ltée de Donnacona. Pour renseignements 1-285-2211.

FISSET (Gaston) — A Québec, le 8 mars 1983, est décédé Gaston Fisset, époux de dame Françoise Trudel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 mars, à 10 heures. Départ de la Coopérative funéraire Du Plateau 950 des Erables Québec

à 9h45, pour l'église des Sts-Martyrs, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa sœur Lorette, son frère Normand (Patricia Graham), son beau-frère et sa belle-sœur M. et Mme De Sève Langlois (Raymonde Trudel), neveu et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

GALBOIS (Fernand) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 8 mars 1983, à l'âge de 71 ans, est décédé Monsieur Fernand Galbois, époux de dame Marie-Ange Turgeon. Il demeurait à Berthier-Sur-Mer, Comté de Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 mars à 15 heures. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc. 115 rue St-Louis Montmagny

à 14h30 pour l'église de Berthier-Sur-Mer et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses belles-filles et beaux-fils Mme Liliane Leblanc, Romaine et Joseph Beaulieu, Florence et Raymond Blais, Marielle et Guy Lapointe, son frère et ses belles-sœurs M. et Mme Ubald Galbois, Mme Paulette Galbois, Mme Gemma Galbois, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces.

GERVOISE (Charles) — A Amiens, France, le 7 mars 1983, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles Gervoise, époux de dame Lucienne Hulin. Il laisse dans le deuil son épouse, sa fille et son gendre, Sylviane Gervoise (Robert Devisse) et ses petits-enfants, Thierry et Eddy Devisse.

GILBERT-LESSARD (Luc) — A l'Hôpital St-Sacrement, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Luc Gilbert-Lessard, époux de dame Lise Paré. Il demeurait à Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, 10 mars, à 14h, en l'église St-Désiré de Black-Lake, et de là au cimetière de la paroisse. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa belle-mère Mme Donat Paré, sa belle-sœur Mme Claire Paré (Guy Doudier), ses sœurs (Olivette (Hélphège Cloutier), Annette (Gérard D. Bisson), Ghislaine (Paul-Emile Lessard), ses frères Jean-Roch (Marguerite Giguère), Gérard-Raymond (Roland Giguère), Lésiste (Nicolas Gravel), plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Il sera exposé mardi de 19h à 22h, au salon funéraire St-Frédéric, comté Beauce. Mercredi, au salon funéraire Savoie et Fils, 406 rue St-Louis, Black-Lake, de 13 à 17h, et de 19 à 22h. A sa demande, faire un don à la Fondation du Québec des Maladies du Cœur.

GOURGUES (Ernest) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 mars, à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédé Monsieur Ernest Gourgues, époux de Dorothee Laliberté, de St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 mars à 14 heures. Départ du salon paroissial St-Vallier à 13h45 pour l'église St-Vallier et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jean-Louis Aubé (Murielle), M. et Mme Pierre Raymond (Nicole), M. et Mme Benoit Aubé (Doris), M. et Mme Charles Gourgues (Nicole Laprise), M. et Mme Gilles Buteau (Louise), M. et Mme Simon Gourgues (Diane St-Pierre), M. et Mme Benoit Bernard (Francine), M. et Mme Louis Lecompte (Danielle), Clefrod Gourgues, M. et Mme Robert Aubé (Renée), Steven Gourgues et Christiane Vermette, ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux et nièces. Direction des funérailles Edouard Trahan St-Charles.

GOURGUES (Ernest) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 mars, à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédé Monsieur Ernest Gourgues, époux de Dorothee Laliberté, de St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 mars à 14 heures. Départ du salon paroissial St-Vallier à 13h45 pour l'église St-Vallier et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jean-Louis Aubé (Murielle), M. et Mme Pierre Raymond (Nicole), M. et Mme Benoit Aubé (Doris), M. et Mme Charles Gourgues (Nicole Laprise), M. et Mme Gilles Buteau (Louise), M. et Mme Simon Gourgues (Diane St-Pierre), M. et Mme Benoit Bernard (Francine), M. et Mme Louis Lecompte (Danielle), Clefrod Gourgues, M. et Mme Robert Aubé (Renée), Steven Gourgues et Christiane Vermette, ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux et nièces. Direction des funérailles Edouard Trahan St-Charles.

Faites connaître la date et l'endroit d'un service anniversaire en nous appelant à 647-3311

Faites connaître la date et l'endroit d'un service anniversaire en nous appelant à 647-3311

GRENIER (Cécile Talbot) — A Québec, le 9 mars 1983, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Cécile Talbot, épouse de feu Rosario Grenier. Elle demeurait au Foyer St-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 mars à 11h. Départ de la Coop. funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue à 10h55 pour l'église St-Esprit, et de là au cimetière de Beauport. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Rosaire, Jean-Paul (Rita Paré), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Olide Gagnon (Simone Grenier) de Drummondville, M. et Mme Henri Gauthier (Aline Grenier) de St-Gabriel de Brandon, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). Le corps sera exposé jeudi à compter de 14h.

HAMEL (Louise) — A l'Ancienne-Lorette, le 6 mars, est décédée subitement Louise Hamel, fille de feu Joseph Hamel, et de feu Blanche Hamel. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée, elle sera incinérée. Le service religieux sera célébré jeudi le 10 mars, à 10 heures, en l'église Ancienne-Lorette. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, son frère, ses beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Benoit Gauvin (Marie-Claire), M. et Mme Maurice Blondeau (Rachel), M. et Mme Germain Hamel (Odile Chamberland), M. Gilles Lafond, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Léo Bédard Enr. Ancienne-Lorette.

HUBERT (Yvon)
 A l'Hôpital Laval, le 8 mars 1983, à l'âge de 47 ans et 2 mois, est décédé M. Yvon Hubert (agent d'immeubles pour Prêt et Revenu), époux de dame Aline Malenfant. Il demeurait au 38 Place Paysan, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi le 12 mars à 14 heures. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 De la Fabrique St-Romuald



à 13h50, pour l'église St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Anne, Normand, Janie, son beau-père M. Charles Malenfant, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jeffrey Hubert (Aimée-Rose), Mme Franca Hubert Panopalis, M. et Mme Claude Hubert (Jane Flynn), M. et Mme Lee Singer (Louise Hubert), Mme Irène Hubert, M. et Mme Marcel Malenfant (Rita Gagnon), M. et Mme Vital Bérubé (Gilberte Malenfant), M. et Mme Albert Malenfant (Marie-Jeanne Lavoie).

MARTEL (Bernadette)
 A Québec, le 8 mars 1983, à l'âge de 71 ans et 10 mois, est décédée Mme Bernadette Martel. Elle demeurait au 3480 de la Pétrade, Ste-Foy. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée. Un service aura lieu vendredi, à 14h, en l'église de St-Benoît et de là au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église, trente minutes avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil son frère Jean-Marie (Claire Mainguy), sa sœur Adrienne (Eugène Langlois), ses belles-sœurs, Mmes Noëlla Martel et Marguerite Villeneuve, ses beaux-frères, Gustave Filion et Yvanhoé Perrin, plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. Fun. du Plateau 950 des Erables Québec

MOORE (Irène Morin)
 A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 7 mars, 1983, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Irène Morin.

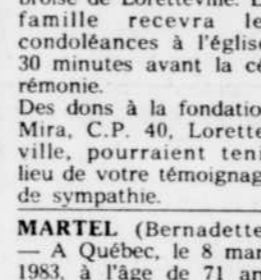
M. et Mme Désiré Thériault (Marthe Malenfant), M. et Mme Origène Malenfant (Claudette Labrie), M. et Mme Daniel Malenfant (Gisèle), M. et Mme Claude Létourneau (Jacqueline Malenfant), M. et Mme Guy Malenfant (Reine Laferrière), Mme Aurore Thériault-Malenfant, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines. Le corps sera exposé à compter de vendredi 19 heures. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser par des dons à Chaire de Pneumologie de l'Université Laval, Recherches en maladies respiratoires, Hôpital Laval, 2725 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, P.Q. G1V 4G5.

MARTEL (Mme Joseph née Marie-Anne Dion)
 A Loretteville, le 9 mars 1983 à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie-Anne Dion, épouse de feu M. Joseph Martel. Elle demeurait au 181 rue Lessard, Loretteville. Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles, Mme Suzanne Martel Bérubé, M. et Mme Idolus Duchesne (Claudette), M. et Mme Jean-Pierre Martel (Lise Robitaille), M. et Mme Fernand Martel (Louise Parent), M. et Mme Pierre Rae (Réjeanne), M. et Mme Jean-Claude St-Hilaire (Rachel), M. et Mme Pierre Martel (Jocelyne) et Mme Jacqueline Rouillard Martel. Elle laisse également ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Jérôme Bédard, M. Alexandre Bédard, M. et Mme Arthur L'Heureux et Mme Arthur Martel, de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. A la demande de la défunte, le corps ne sera pas exposé et elle en a fait don à l'Université Laval. Le service aura lieu samedi le 12 mars à 14h en l'église St-Ambroise de Loretteville. La famille recevra les condoléances à l'église, 30 minutes avant la cérémonie. Des dons à la fondation Mira, C.P. 40, Loretteville, pourraient tenir lieu de votre témoignage de sympathie.



PARENT (Dominique)
 A Neufchatel, le 8 mars 1983, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Dominique Parent, libraire, époux de dame Denise Mauger. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa Charlesbourg mercredi de 19h à 22h, jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré vendredi le 11 mars, à 11h, en l'église St-André de Neufchatel, et de là au crématorium Jardin du Repos. Il laisse outre son épouse, ses enfants Jean-François et Dominique, ses belles-mères, Mme Germain Parent, Mme Cécile Mauger, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs:

PARENT (Dominique)
 A Neufchatel, le 8 mars 1983, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Dominique Parent, libraire, époux de dame Denise Mauger. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa Charlesbourg mercredi de 19h à 22h, jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré vendredi le 11 mars, à 11h, en l'église St-André de Neufchatel, et de là au crématorium Jardin du Repos. Il laisse outre son épouse, ses enfants Jean-François et Dominique, ses belles-mères, Mme Germain Parent, Mme Cécile Mauger, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs:



ST-PIERRE (Alice Galarneau) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 8 mars 1983, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Alice Galarneau, épouse de feu François-Xavier St-Pierre. Elle demeurait à l'Islet-Sur-Mer. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 mars, à 14h30. Départ du salon Kirouac et Fils de l'Isletville à 14h15, pour l'église l'Islet-Sur-Mer, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lucien (Jacqueline Tremblay), Amédée (Marie-Jeanne Laboussinière), Raymond (Carmel Bernier), Henri (Carmel Bernier), Alphonse (Colette Picard), Mme Gertrude Couillard, Monique (Fernand Martineau), de nombreux petits-enfants et arrière-

ST-PIERRE (Alice Galarneau) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 8 mars 1983, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Alice Galarneau, épouse de feu François-Xavier St-Pierre. Elle demeurait à l'Islet-Sur-Mer. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 mars, à 14h30. Départ du salon Kirouac et Fils de l'Isletville à 14h15, pour l'église l'Islet-Sur-Mer, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lucien (Jacqueline Tremblay), Amédée (Marie-Jeanne Laboussinière), Raymond (Carmel Bernier), Henri (Carmel Bernier), Alphonse (Colette Picard), Mme Gertrude Couillard, Monique (Fernand Martineau), de nombreux petits-enfants et arrière-

épouse de Lorenzo Moore. Elle demeurait au 449 rue Principale, St-Léon de Standon. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 mars à 15 heures. Départ du salon funéraire

Charles-Edouard (Françoise Lemieux-Courchesne), Marie-Paule (Maurice Blais), Claire (Jean-Louis Gaudin), Patricia (Roger Légaré), Alfred (Noëlla Duchesneau), Denise (Odilon Levesque), Suzanne (Gilles Lessard), Georges-Henri (Jacqueline Villeneuve), Thérèse (Jean-Marc Bédard), Maurice (Louise Beaulieu), Germaine (Laurent Mauger), Gérard (Murielle Mauger), M. et Mme Yvan Savard (Suzanne Mauger), M. et Mme André Mauger (Rachel Breton), M. et Mme Fernand Caron (Louise Mauger), M. et Mme Jean-Yves Carmichael (Francine Mauger), M. et Mme Jean-Yves Mauger (Louise Bernard), M. et Mme Michel Mauger (Claire Morin), M. et Mme Gaëtan Mauger (Huguette Bédard), oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Que vos offrandes de fleurs se traduisent par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval, 2725, Ch. Ste-Foy, G1V 4G5. Pour renseignements: 529-3371.

NADEAU (Georgette) — A l'Hôpital Royal Victoria de Montréal, le 6 mars 1983, à l'âge de 69 ans, est décédée Georgette Nadeau I.L. Elle a été à l'emploi de la compagnie Electrolux et de l'Hôpital Ste-Mary's. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Alexandre (Marie-Rose Sanfoçon), Mme Brigitte Rochette Nadeau, Charles-Eugène (Juliette Fluet), Laurette, Roland (Annette Arsenault), Georges-Henri, Fernand, Rita, Fleurette (Marcel Asselin), Jeanne-Marie (Yvon Tanguay), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 12 mars, départ du salon funéraire Urgel Bourgie Ltée J.R. Deslauriers Ltée 5650 Côte des Neiges Montréal

pour l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière Côte des Neiges. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances au salon de 13h à 13h45, samedi le 12 courant. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer.

RUMILLY (Robert) — A Montréal, le 8 mars 1983, à l'âge de 85 ans, est décédé Monsieur Robert Rumilly, historien national et membre de l'Académie Canadienne Française, époux de Simone Bove. Outre son épouse il laisse dans le deuil une sœur, Mme Alberte Gerbeau de Paris, France, une demi-sœur, Mme Jacqueline Bulliard de Bordeaux, France, un beau-frère et son épouse, Met Mme André Bove de Paris. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 mars. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée J.R. Deslauriers Ltée 5650 Côte des Neiges Montréal



pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal. Le service sera célébré à 14h et de là au cimetière Côte des Neiges.

ST-PIERRE (Alice Galarneau) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 8 mars 1983, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Alice Galarneau, épouse de feu François-Xavier St-Pierre. Elle demeurait à l'Islet-Sur-Mer. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 mars, à 14h30. Départ du salon Kirouac et Fils de l'Isletville à 14h15, pour l'église l'Islet-Sur-Mer, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lucien (Jacqueline Tremblay), Amédée (Marie-Jeanne Laboussinière), Raymond (Carmel Bernier), Henri (Carmel Bernier), Alphonse (Colette Picard), Mme Gertrude Couillard, Monique (Fernand Martineau), de nombreux petits-enfants et arrière-

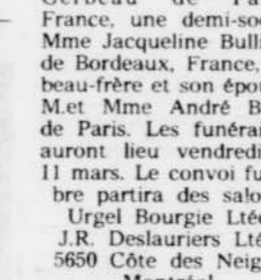
petits-enfants, sa demi-sœur Simone Vandal (Paul-Emile Nadeau), son demi-frère Adrien Vandal, ses belles-sœurs Mme Wilfrid Vandal, Mme Raoul Vandal, Mme Florida Vandal, son beau-frère M. Pascal Gagnon, plusieurs neveux et nièces.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
LETOURNEAU (Cécile) — Mlle Blanche, sœur Lucienne Létourneau, f.m.m., remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Cécile Létourneau, le 20 janvier 1983, soit par offrandes de messes, tributs floraux, messages de sympathie, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme s'adressant à chacun de vous personnellement.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
AMPLEMAN (Marie-Rose Ducloux) — Samedi le 12 mars 1983, à 11h, en l'église St-Charles Borromée, sera célébré le service anniversaire de Dame Marie-Rose Ampleman, épouse de feu J. Ernest Roy. Elle demeurait à Charlesbourg, (autrefois de la paroisse Sts-Martyrs Canadiens). La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 Chemin Ste-Foy, Québec

Jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi de 9h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré samedi le 12 mars à 10h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre, M. et Mme Pierre Roy (Simone Benoit), Mme Ginette Roy Marois, ses petits-fils, Serge et Michel Roy, Pierre et Robert Marois, ses arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

DENIS (Mme Armandine)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
LETOURNEAU (Cécile) — Mlle Blanche, sœur Lucienne Létourneau, f.m.m., remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Cécile Létourneau, le 20 janvier 1983, soit par offrandes de messes, tributs floraux, messages de sympathie, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme s'adressant à chacun de vous personnellement.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
AMPLEMAN (Marie-Rose Ducloux) — Samedi le 12 mars 1983, à 11h, en l'église St-Charles Borromée, sera célébré le service anniversaire de Dame Marie-Rose Ampleman, épouse de feu J. Ernest Roy. Elle demeurait à Charlesbourg, (autrefois de la paroisse Sts-Martyrs Canadiens). La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 Chemin Ste-Foy, Québec

Jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi de 9h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré samedi le 12 mars à 10h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre, M. et Mme Pierre Roy (Simone Benoit), Mme Ginette Roy Marois, ses petits-fils, Serge et Michel Roy, Pierre et Robert Marois, ses arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

DENIS (Mme Armandine)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

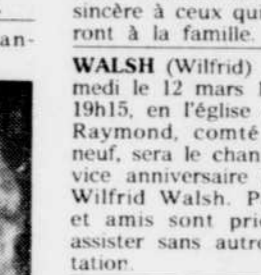
DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
LETOURNEAU (Cécile) — Mlle Blanche, sœur Lucienne Létourneau, f.m.m., remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Cécile Létourneau, le 20 janvier 1983, soit par offrandes de messes, tributs floraux, messages de sympathie, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme s'adressant à chacun de vous personnellement.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
AMPLEMAN (Marie-Rose Ducloux) — Samedi le 12 mars 1983, à 11h, en l'église St-Charles Borromée, sera célébré le service anniversaire de Dame Marie-Rose Ampleman, épouse de feu J. Ernest Roy. Elle demeurait à Charlesbourg, (autrefois de la paroisse Sts-Martyrs Canadiens). La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 Chemin Ste-Foy, Québec

Jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi de 9h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré samedi le 12 mars à 10h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre, M. et Mme Pierre Roy (Simone Benoit), Mme Ginette Roy Marois, ses petits-fils, Serge et Michel Roy, Pierre et Robert Marois, ses arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

DENIS (Mme Armandine)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

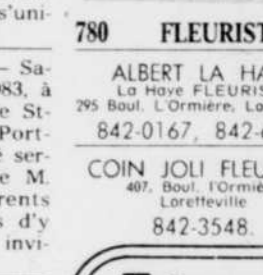
DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
LETOURNEAU (Cécile) — Mlle Blanche, sœur Lucienne Létourneau, f.m.m., remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Cécile Létourneau, le 20 janvier 1983, soit par offrandes de messes, tributs floraux, messages de sympathie, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme s'adressant à chacun de vous personnellement.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
AMPLEMAN (Marie-Rose Ducloux) — Samedi le 12 mars 1983, à 11h, en l'église St-Charles Borromée, sera célébré le service anniversaire de Dame Marie-Rose Ampleman, épouse de feu J. Ernest Roy. Elle demeurait à Charlesbourg, (autrefois de la paroisse Sts-Martyrs Canadiens). La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 Chemin Ste-Foy, Québec

Jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi de 9h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré samedi le 12 mars à 10h, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre, M. et Mme Pierre Roy (Simone Benoit), Mme Ginette Roy Marois, ses petits-fils, Serge et Michel Roy, Pierre et Robert Marois, ses arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

DENIS (Mme Armandine)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



DUQUET (Roland)
 Le samedi 12 mars 1983 à 11h, en l'église St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de Mme Armandine Denis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUET